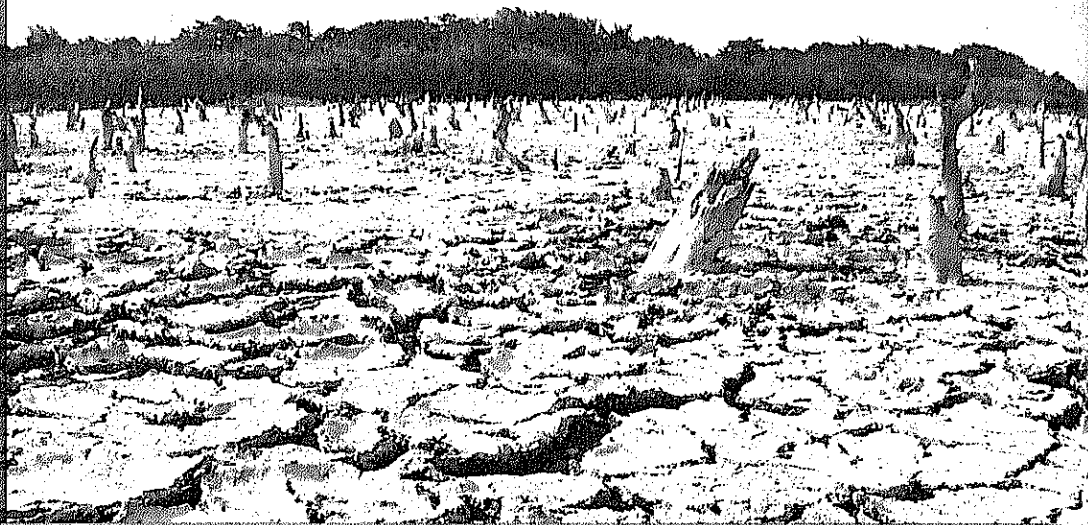


Les zones humides de la péninsule du Yucatan, au Mexique, qui abritaient autrefois des forêts de mangroves fertiles (projet sur la protection des zones humides côtières de la péninsule du Yucatan).



# Environnement mondial

Vue d'ensemble du secteur de l'environnement mondial/Protection de la nature/Gestion de l'environnement (lutte contre la pollution)/Eau et gestion des catastrophes naturelles

## Vue d'ensemble du secteur de l'environnement mondial

### Tendances de la coopération en matière d'environnement

Lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) organisée à Rio de Janeiro en 1992, la gravité des problèmes environnementaux a été largement reconnue par les pays présents. Depuis lors, le secteur de l'environnement mondial, qui recouvre à la fois les problèmes locaux et les enjeux mondiaux tels que le changement climatique, occupe une place grandissante.

Le plan d'action adopté pendant la conférence, Action 21, a servi de lignes directrices pour l'approche des problèmes mondiaux liés à l'environnement, et la promotion d'un développement durable a été identifiée comme objectif mondial commun. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (UNGASS) s'est

tenue en juin 1997, cinq ans plus tard, pour vérifier l'état de mise en œuvre d'Action 21. En septembre 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés lors du sommet du Millénaire, appelaient aussi à « assurer un environnement durable ».

S'agissant de la prévention des catastrophes, conformément au principe directeur suivant lequel les sociétés capables de résilience face aux catastrophes parviennent plus facilement à instaurer une croissance économique durable, la « stratégie et le plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr » ont été adoptés lors de la première conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui s'est tenue à Yokohama en mai 1994. En janvier 2005, une deuxième conférence a eu lieu à Kobe pour examiner les progrès accomplis pendant la première décennie dans l'application de

## Sur le Terrain

Pakistan

### Projet de renforcement des capacités en matière de gestion des déchets solides

#### Des mesures pour améliorer le cadre de vie des citadins et prévenir le réchauffement climatique

Au Pakistan, beaucoup de villes ont vu leur population grossir sans que les infrastructures suivent, d'où un besoin urgent d'améliorer le cadre de vie en milieu urbain. C'est particulièrement vrai à Karachi, qui compte pas moins de 16 millions d'habitants. Ce projet prévoit un transfert de technologie au profit des autorités régionales de neuf villes, dans le but d'améliorer leurs capacités globales en matière de gestion des déchets.

Dans un atelier de maintenance des bennes à ordures à Rawalpindi, l'une des villes ciblées par le projet, un séminaire a été organisé sur le rôle et les techniques élémentaires de l'atelier afin d'améliorer l'efficacité de la collecte des déchets. Des problèmes de base ont été identifiés, notamment le recours fréquent aux réparations de fortune et l'absence de la notion de gestion de la qualité à long terme. Depuis cette année, des jeunes volontaires japonais pour le développement outre-mer ont été envoyés dans cet atelier de maintenance, et leur première démarche a été de faire en sorte que les aspects élémentaires du travail, comme par exemple l'organisation de l'atelier, soient bien compris.

Multan, une autre ville du projet, serait l'une des plus anciennes villes du monde, datant de la civilisation de la vallée de l'Indus. Les méthodes traditionnelles de ramassage des ordures — utilisant par exemple des ânes ou des zébus — ont toujours cours, mais diverses initiatives nouvelles ont été lancées. Par exemple, une « journée de l'environnement » est organisée

par un éducateur formé à Fukuoka dans le cadre du projet, qui se rend dans les écoles ce jour-là afin d'y présenter des exposés, et une formation est dispensée aux habitants au moment de la mise en place du ramassage porte-à-porte.

Par ailleurs, une méthode de mise en décharge plus satisfaisante sur le plan de l'hygiène et de l'environnement a été introduite afin de lutter contre les ravageurs et les lessivats sur les sites des décharges. Cette méthode utilise le principe de la décharge semi-aérobie, un procédé technologique efficace pour limiter les émissions de méthane, qui sont une source importante de gaz à effet de serre. Elle contribue à la lutte contre le réchauffement climatique au niveau mondial.

(Bureau de la JICA au Pakistan)



A Multan, une charrette de collecte des déchets tirée par un âne

la stratégie et du plan d'action de Yokohama, et pour définir une nouvelle stratégie.

Le gouvernement japonais est conscient que les problèmes environnementaux des pays en développement constituent des enjeux importants dans la mesure où ils ont de graves répercussions sur la communauté internationale, et il est attaché à la coopération dans ce domaine par le biais de l'APD. Lors de la CNUED en 1992, le gouvernement japonais a annoncé qu'il porterait de 900 à 1 000 milliards JPY la part de son APD consacrée à l'environnement au cours des cinq années suivantes. Il a ensuite annoncé l'initiative de Kyoto (destinée à aider les pays en développement à lutter contre le réchauffement planétaire) lors de la troisième conférence des parties (CdP-3) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCC) en décembre 1997. En septembre 2002, le gouvernement japonais a annoncé l'initiative pour la sauvegarde de l'environnement en faveur du développement durable (EcoSD) lors du sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, désignant comme domaines prioritaires : (1) les efforts pour lutter contre le réchauffement de la planète ; (2) la lutte contre la pollution ; (3) les questions liées à l'eau ; et (4) la protection de la nature. Enfin, la politique à moyen terme de l'APD annoncée en février 2005 place également la protection de l'environnement au premier plan et s'engage à promouvoir activement l'initiative de Kyoto.

En 2007, le gouvernement japonais a formulé la stratégie pour

une nation soucieuse de l'environnement au XXI<sup>e</sup> siècle, annonçant son intention de mettre au service de la coopération internationale les technologies environnementales et l'expérience du Japon en matière de résolution de graves problèmes de pollution, afin de construire une société durable fondée sur les principes de l'harmonie avec la nature, d'un cycle rationnel des matériaux, et d'une empreinte carbone minimale.

### Actions de la JICA

La JICA s'emploie à développer la coopération internationale dans le secteur de l'environnement mondial en s'appuyant sur ces principes de base et ces stratégies. Elle a créé en avril 2004 le Département de l'environnement mondial afin de disposer d'un cadre unifié pour s'attaquer aux problèmes environnementaux des pays en développement. Depuis lors, la JICA a mené d'importantes activités de coopération dans ce domaine, y compris sur des questions transversales telles que le changement climatique, en axant son travail sur (1) la protection de la nature ; (2) la gestion de l'environnement (lutte contre la pollution) ; et (3) la problématique de l'eau et la prévention des catastrophes naturelles. Parallèlement, elle développe son savoir-faire en matière de protection de l'environnement mondial par le biais de la coopération internationale, tout en mettant à profit sa propre expérience pour renforcer la coopération en vue de construire une société durable.

## Protection de la nature

### Situation générale

Les hommes ont reçu de la nature d'innombrables richesses, telles que les forêts, les lacs ou encore les océans, tout en exerçant une pression considérable sur l'environnement naturel pour bâtir leurs sociétés. Mais récemment, l'utilisation excessive de ces ressources a entraîné une dégradation rapide du milieu naturel. Cette dégradation menace les bases mêmes de l'existence des générations futures et porte en elle les germes de graves problèmes sociaux comme la pauvreté, la famine et les conflits régionaux. Il est donc temps pour l'humanité de repenser sa relation à la nature et de construire et développer une société vivant en harmonie avec son environnement.



Extinction d'un feu de tourbière en Indonésie (projet de prévention des feux de forêt à l'initiative de la population dans une zone tampon)

### Actions de la JICA

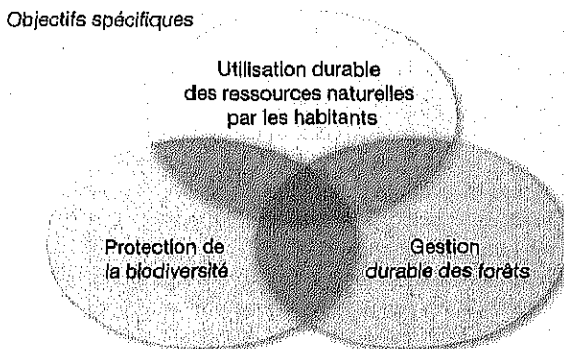
La JICA considère la protection du milieu naturel comme un domaine important de la coopération internationale et s'est engagée activement dans ce sens, poursuivant son objectif de préserver l'environnement et de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature.

L'aide apportée par l'Agence porte plus spécifiquement sur l'utilisation durable des ressources naturelles par les populations, la protection de la biodiversité et la gestion durable des forêts (voir figure 3-6).

### Utilisation durable des ressources naturelles par les populations

Dans les pays en développement, un grand nombre d'habitants vivent des ressources naturelles collectives (eau, sol, arbres, fruits, plantes médicinales, végétaux et animaux, poissons, etc.). Mais l'augmentation rapide de la population a entraîné une exploitation excessive de ces ressources, empêchant la nature de se régénérer à tel point que, parfois, l'environnement même qui fournit à ces populations leurs moyens de subsistance est en train de se détériorer. Il est par conséquent indispensable que les populations adoptent des modes d'utilisation durables des ressources naturelles et qu'elles s'emploient à les préserver et à les restaurer afin de protéger la nature et d'assurer la survie des membres de la communauté. C'est pourquoi

Figure 3-6 Objectif de la coopération en matière de protection de la nature : concilier préservation de la nature et activités humaines



la JICA soutient des activités de production durable pour les populations locales, fournit une assistance à des actions de restauration et de préservation de l'environnement naturel, et aide à améliorer les services administratifs pour les citoyens.



Un cours d'agroforesterie dispensé sur le terrain à des agricultrices (projet d'intensification de la foresterie sociale dans les zones semi-arides au Kenya)

### Protection de la biodiversité

En tant qu'être humains, nous tirons nos moyens de subsistance directement ou indirectement des ressources biologiques extrêmement variées de notre environnement naturel. La stabilité de nos vies dépend donc de l'utilisation durable de ces ressources, et il importe de protéger la richesse de la nature qui favorise la diversité biologique. Toutefois, certains pays en développement ne possèdent pas les structures nécessaires pour préserver leur nature précieuse. La JICA leur apporte une aide pour constituer des bases de données sur l'environnement naturel, gérer convenablement des parcs naturels et des réserves protégées, et promouvoir l'éducation à l'environnement.

### Gestion durable des forêts

Les forêts ont une grande valeur non seulement du fait de leurs ressources naturelles, mais aussi par les diverses fonctions qu'elles ont, notamment celles de stocker des ressources en eau et de préserver les sols. Les forêts absorbent également le CO2 et ralentissent le processus de réchauffement climatique. Il est donc important de maintenir un couvert forestier suffisant et de bien gérer les forêts existantes tout en reboisant les terrains dégradés. La JICA intervient pour évaluer l'état des forêts en réalisant des études, restaurer les forêts en développant des technologies utilisables par exemple pour l'afforestation, et sensibiliser les pays à l'importance

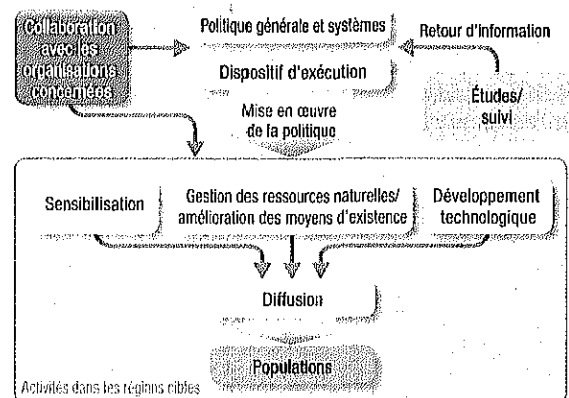
des forêts. Ces dernières années, la JICA a fourni une aide axée sur la mise au point de systèmes et le renforcement des capacités des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de projets de reboisement au titre du mécanisme de développement propre (MDP) dans les pays en développement, afin de lutter contre le réchauffement climatique.

### Vers une plus grande efficacité

Dans la mise en œuvre de l'aide en faveur de la protection de la nature, il importe d'instaurer un système ou des capacités permettant aux pays en développement d'assurer eux-mêmes la protection de leur environnement naturel (voir figure 3-7). Consciente de cette nécessité, la JICA assure un soutien global destiné à améliorer les politiques et les institutions, renforcer le dispositif d'exécution, perfectionner les activités d'étude et de suivi, restaurer l'environnement, améliorer les conditions de vie des habitants et les sensibiliser au problème.

Dans ses actions, l'Agence s'efforce d'établir un système capable de favoriser les activités de protection de la nature en collaboration avec tous les acteurs concernés, selon une approche transversale. En effet, la protection de la nature exige des efforts de la part de divers secteurs – autres que l'environnement – et doit prendre en compte l'existence des populations qui y vivent. Par ailleurs, elle implique une collaboration et une coordination avec les multiples acteurs intervenant dans la zone à protéger (administration locale, ministères et départements en charge de l'environnement et de l'agriculture, ONG, entreprises, etc.).

Figure 3-7 Structure nécessaire pour favoriser la protection de la nature



## Projet de gestion participative des forêts dans la réserve forestière régionale de Belete-Gera, phase II

La région de Belete-Gera, dans le sud-ouest de l'Éthiopie, est un écosystème forestier important qui abrite des panthères noires et des singes bleus. Cependant, ses forêts ont commencé à reculer et s'éclaircissent d'année en année du fait du développement agricole et de l'abattage illicite, d'où la nécessité d'agir vite pour enrayer le processus.

Pendant trois ans à partir d'octobre 2003, la JICA a aidé à organiser un groupement de gestion de la forêt composé d'habitants de la région, baptisé WaBuB dans le dialecte local. La JICA a ainsi mis en place un mécanisme de gestion participative par lequel les habitants peuvent protéger les forêts, les utiliser d'une manière durable et améliorer leurs conditions de vie futures en concluant un contrat de gestion forestière avec les autorités provinciales. En octobre 2006, la JICA a prolongé le projet pour quatre ans afin d'étendre le WaBuB à toute la région de Belete-Gera.

Le projet vise à instaurer un système dans lequel les initiatives prises pour protéger les forêts profitent aux habitants, et la JICA travaille à préserver les forêts et augmenter le niveau de revenu des populations locales. En ce qui concerne par exemple le café, qui pousse à l'état sauvage dans la région, une aide a été apportée pour obtenir la certification

de la Rainforest Alliance, laquelle a ouvert la voie à l'établissement d'une structure capable de produire du café de qualité tout en préservant les forêts. Cette initiative a permis de vendre le café 25 % plus cher que la normale et de relever ainsi les revenus des habitants. Par ailleurs, la population comprend de plus en plus la nécessité d'agir avec précaution en exploitant le café forestier et de prendre des mesures pour protéger les forêts.



Un expert discute avec des habitants sur l'utilisation du café forestier et la préservation de la forêt.

## Gestion de l'environnement (lutte contre la pollution)

### Situation générale

La mondialisation et le développement économique ont pour corollaire une aggravation des problèmes environnementaux, qui pèsent de plus en plus sur la santé et les conditions de vie des habitants de nombreux pays aussi bien en développement que développés. Divers problèmes environnementaux comme la pollution atmosphérique d'origine industrielle et automobile, la contamination de l'eau liée à une gestion inadéquate des eaux usées domestiques et industrielles, et les problèmes de déchets solides liés à l'urbanisation et à l'évolution des modes de consommation sont de plus en plus criants dans les pays en développement. Certains de ces problèmes comme les pluies acides et le phénomène du sable jaune ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Le sentiment d'urgence suscité par les problèmes d'environnement planétaire, comme le réchauffement climatique, se développe rapidement.

Ces problèmes sont jugés préoccupants car ils pèsent sur les générations tant actuelles que futures. De leur propre initiative, les pays en développement s'efforcent de remédier à ces problèmes, par la création de ministères de l'Environnement ou d'organismes jouant un rôle similaire, et l'actualisation de leur législation et de leur réglementation dans ce domaine. Les problèmes écologiques constituent toutefois un sujet assez neuf, et ils n'ont pas été pris en compte de manière satisfaisante par manque de compétences, de personnel et de ressources financières. Rien ne sert d'attendre que les écosystèmes mondiaux et la santé des populations soient gravement endommagés pour prendre des mesures. Il est donc indispensable d'agir de façon préventive conformément aux lignes directrices internationales.

### Actions de la JICA

Les questions environnementales étant multiples et faisant intervenir de nombreux facteurs et protagonistes, il n'est pas possible de les résoudre à brève échéance. C'est pourquoi la JICA met en œuvre des projets de coopération destinés à renforcer les capacités des pays en développement à faire face à ces problèmes, de sorte que les populations et les organismes concernés de ces pays puissent les résoudre de manière autonome et durable. La JICA s'attache à fournir une coopération progressive, adaptée à l'état de développement des pays partenaires, à proposer divers types de participation et à mettre en place des capacités de gestion environnementale fondées sur les moyens scientifiques et techniques de protection de l'environnement. En soutien aux centres

pour l'environnement qui jouent un rôle clé en matière d'analyse environnementale et de développement des ressources humaines dans les différents pays, une coopération Sud-Sud est assurée pour diffuser efficacement les résultats de la coopération auprès des pays voisins et encourager l'aide transfrontière pour les questions d'environnement. Les mesures spécifiques mises en œuvre par la JICA sont les suivantes :

#### (1) Pollution atmosphérique (dont changement climatique)

La JICA met en œuvre une coopération visant à renforcer les capacités des pays en développement, notamment en matière de surveillance de l'environnement et de planification de mesures destinées à limiter la pollution de l'air (mesures préventives). L'Agence contribue également à la mise en place de normes relatives aux émissions de polluants atmosphériques. S'agissant du changement climatique, la JICA a engagé des actions destinées à promouvoir la diffusion du mécanisme de développement propre (MDP) et à renforcer la capacité d'adaptation des pays au changement climatique.

#### (2) Pollution de l'eau

La JICA soutient la mise en place de mesures destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des lacs, des mers et des océans : renforcement des capacités de surveillance du milieu aquatique, gestion prévisionnelle et capacités de conseil en matière de politiques. De même, l'Agence assure une aide à la planification et au renforcement des capacités nécessaires pour gérer les eaux vannes, par exemple pour mettre en place un réseau d'assainissement.

#### (3) Gestion des déchets (dont promotion d'une société sans déchets)

La JICA assure une coopération destinée à renforcer les capacités de planification et de gestion relatives à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets domestiques et industriels. Depuis quelque temps, elle participe activement à l'instauration d'une société sans déchets fondée sur les 3R, notamment grâce à la réduction des déchets à la source, à la promotion du recyclage, à l'éducation à l'environnement et à des activités de sensibilisation.

#### (4) Autres problèmes environnementaux

Outre son appui aux trois domaines précédents, la JICA soutient la mise en place de mesures contre la pollution minière et la contamination des sols, ainsi que la formulation de plans de gestion environnementale.

### Projet d'élaboration de normes environnementales et de normes d'émission pour les COV

La métropole de Bangkok est confrontée à d'importants problèmes de pollution atmosphérique dus au processus d'industrialisation, d'urbanisation et de modernisation en marche dans la région. La JICA intervient pour lutter contre la pollution de l'air, notamment au moyen de stations de surveillance automatique de la pollution. Depuis quelques années, la Thaïlande connaît de graves problèmes d'environnement dont on soupçonne les composés organiques volatils (COV) d'être responsables. Les COV inhalés ont été pointés comme étant des polluants atmosphériques dangereux, qui provoquent des problèmes de santé aigus et sont cancérigènes. Le gouvernement thaïlandais a donc fait des COV l'une de ses priorités en matière de pollution ambiante, et pris acte de la nécessité urgente d'agir pour lutter contre les COV.

La JICA a lancé un projet de coopération technique sur deux ans, prévu de mars 2006 à mars 2008, afin d'aider au développement des capacités nécessaires pour prendre des mesures de lutte contre la pollution, par exemple établir des normes environnementales et des normes d'émission pour les COV atmosphériques.

La JICA a travaillé en collaboration avec le Département de lutte contre

la pollution du ministère thaïlandais des Ressources naturelles et de l'environnement pendant le projet afin de sélectionner les COV à traiter en priorité, a réalisé une analyse à partir des données de surveillance recueillies, et a créé un état des lieux chiffré qui clarifie la situation de la pollution atmosphérique due aux COV. En septembre 2007, le gouvernement thaïlandais a établi une ordonnance qui définit des normes environnementales pour neuf COV prioritaires. Les activités de surveillance de la pollution devraient permettre de formuler des normes d'émission pour les COV.



Un expert de la JICA et des homologues locaux travaillent ensemble à placer des tubes de prélèvement aux points de surveillance des COV atmosphériques.

## Eau et gestion des catastrophes naturelles

### Situation générale

La pénurie d'eau, la pollution de l'eau, les inondations et les autres problèmes liés aux ressources hydriques sont de plus en plus graves et diversifiés du fait de la croissance rapide de la démographie et du développement économique à l'échelle mondiale. Actuellement, un tiers de la population de la planète souffre d'un manque d'eau et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau de boisson salubre. Toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une infection d'origine hydrique, et la pollution de l'eau serait responsable de 80 % des maladies dans les pays en développement. Dans ces pays, de nombreux problèmes sont d'ailleurs liés aux ressources hydriques, notamment les dégâts causés par les inondations et la détérioration du milieu aquatique imputable à une utilisation irresponsable de l'eau et à un traitement inadéquat des eaux usées. Divers problèmes liés à l'eau sont considérés comme des enjeux de portée mondiale prioritaires, et la communauté internationale se mobilise de plus en plus pour réagir à la dégradation de la situation dans ce domaine.

De plus, des catastrophes surviennent chaque jour en un point ou un autre de la planète. Dans les pays en développement tout particulièrement, où l'infrastructure sociale est insuffisamment développée, ces catastrophes ont un impact direct sur les moyens de subsistance des individus, ce qui aggrave leur pauvreté. Pour remédier à ces situations, il est essentiel d'apporter un appui au renforcement systématique des capacités nécessaires pour faire face aux catastrophes – ce qui passe notamment par le développement et l'amélioration de systèmes, de structures et de capacités – et d'adopter des mesures classiques centrées sur le renforcement des structures matérielles. La JICA contribue à la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire ; elle se concentre sur les

activités de prévention des catastrophes menées par les populations locales et sur le renforcement de leur capacité à faire face aux catastrophes naturelles.

### Actions de la JICA

Après l'annonce des orientations de base de sa future politique de coopération dans le secteur de l'eau en 2004, la JICA a participé à la deuxième conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles, organisée en 2005. Ceci l'a conduite à renforcer ses mesures en matière de gestion des catastrophes. Le thème de l'eau et de la gestion des catastrophes a gagné en importance ces dernières années, et les mesures qui s'y rapportent occupent une place croissante dans les conférences et sommets internationaux, comme par exemple la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). À côté du forum mondial de l'eau, conférence internationale dans le secteur de l'eau, un forum de l'eau Asie-Pacifique a été créé – sur une proposition de l'ancien premier ministre Ryutaro Hashimoto – pour prendre en compte les problèmes de la région Asie-Pacifique dans ce domaine. Lors du quatrième forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Mexico en mars 2006, la JICA a eu de nouveau l'occasion de présenter les résultats de ses projets dans différents pays. Par ailleurs, lors du premier sommet de l'eau Asie-Pacifique organisé en décembre 2007, qui a réuni des dirigeants de pays de la région Asie-Pacifique, la JICA a présenté les résultats de ses activités de coopération dans la région.

### Ressources en eau

Un certain nombre d'objectifs concrets ont été fixés pour le secteur des ressources en eau.

- (1) **Promotion d'une gestion intégrée des ressources hydriques :**  
La JICA soutient activement les systèmes de gestion intégrée

## Projet de Centre éthiopien sur les technologies de l'eau, phase II, en Éthiopie

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, l'Éthiopie est l'un des pays du monde qui affiche les taux les plus bas puisque le pourcentage de la population ayant accès à une eau salubre ne dépasse pas les 24 %, alors que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne s'établit à 57 %. Ce sont ainsi plus de 40 millions d'individus qui n'ont pas accès à une eau salubre et utilisent l'eau des cours d'eau et des sources naturelles, une situation qui n'est satisfaisante ni sur le plan de l'hygiène, ni sur celui de l'environnement.

Les nappes souterraines sont la principale source d'eau des habitants des villes et des campagnes, c'est pourquoi les pouvoirs publics attachent une immense importance à la mise en valeur des aquifères ainsi qu'à la formation de techniciens en génie hydraulique. Dans le cadre du processus de décentralisation rapide engagé aujourd'hui en Éthiopie, la gestion des entreprises d'exploitation des eaux souterraines est en train d'être transférée aux gouvernements des régions. Toutefois, le manque de techniciens en milieu rural ne permet pas d'assurer le bon fonctionnement des entreprises.

Pour remédier à cette situation et améliorer les capacités du pays en matière d'exploitation des ressources hydriques souterraines et de gestion des installations d'adduction d'eau, les autorités éthiopiennes et le Japon ont créé le Centre éthiopien sur les technologies de l'eau (EWTEC), où des projets sont entrepris depuis 1998 dans les domaines de la mise en valeur des eaux souterraines et de la valorisation des ressources humaines dans le secteur de l'eau. Les activités suivantes sont actuellement en place à l'EWTEC.

### ● Cours de formation variés

L'EWTEC propose actuellement un large éventail de cours de formation en phase avec les besoins locaux, portant notamment sur l'élaboration de plans relatifs à des installations d'adduction d'eau, sur la création de modèles hydrologiques pour les eaux souterraines, sur la gestion des puits et des équipements, et sur la gestion des ouvrages hydrauliques à l'échelon local, ainsi que des formations au forage de puits pour les techniciens éthiopiens.

### ● Développement de l'appropriation des projets par les Éthiopiens et de la diffusion aux pays voisins

Des cours élémentaires (aux techniques de forage, etc.) sont gérés et assurés de façon autonome par la partie éthiopienne sous la responsabilité du pays. En outre, mettant à profit le savoir-faire éthiopien, des techniciens de 15 pays d'Afrique sont venus se former à l'EWTEC et échanger leurs expériences afin de permettre une diffusion des technologies aux pays voisins.

### ● Études et mise au point de technologies adaptées aux conditions locales

La JICA réalise des études pour mettre au point des technologies intéressantes comme la pompe à corde, qui est peu coûteuse et facile à entretenir (une pompe à corde de construction simple, dans laquelle un piston attaché sur une corde remonte l'eau souterraine à l'intérieur d'une colonne montante en PVC, est facile à installer et à entretenir et coûte entre 200 et 300 USD), et pour élaborer des plans de gestion des ressources en eaux souterraines.



« Voilà l'eau qui arrive ! » Une formation au forage sur le terrain

des ressources hydriques qui prennent globalement en compte les multiples facettes de la problématique de l'eau (risques d'inondations, utilisation de l'eau, milieu aquatique, etc.). Concrètement, l'Agence appuie la mise en place de systèmes de collecte et d'analyse de données sur les ressources hydriques, la gestion intégrée des ressources en eau et l'introduction de systèmes de gestion des bassins versants.

- (2) **Approvisionnement en eau des zones urbaines :** La JICA aide les pays à renforcer leur capacité à élaborer des programmes de construction d'installations d'alimentation en eau dans les zones urbaines, à gérer les équipements de manière à assurer leur bon fonctionnement, à réduire les volumes non facturés, et à mettre en place des dispositifs de collecte des redevances auprès des usagers de l'eau.
- (3) **Approvisionnement en eau des zones rurales :** La JICA contribue à la réalisation d'études hydrogéologiques pour la construction d'installations d'approvisionnement en eau, à la formulation de plans d'amélioration des installations, au renforcement du système d'entretien et de gestion des installations existantes, ainsi qu'à l'élaboration et à la diffusion de plans d'hygiène rurale.
- (4) **Lutte contre les inondations :** L'Agence participe à la mise en œuvre de mesures intégrées de lutte contre les inondations englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours d'eau, selon une approche combinée s'intéressant aux aspects aussi bien structurels que non structurels, notamment aux plans de développement des installations et au renforcement des capacités des populations en matière de prévention des inondations ainsi qu'à la mise au point de systèmes d'alerte.
- (5) **Protection du milieu aquatique :** La JICA appuie le renforcement du cadre de protection du milieu aquatique, par l'élaboration de normes environnementales, la mise en place d'un suivi, des mesures de contrôle des sources de pollution, et des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC). Dans le domaine de la protection aquatique, la JICA travaille en collaboration avec le secteur Gestion de l'environnement (lutte contre la pollution).

## Gestion des catastrophes naturelles

Dans ce domaine, la JICA a fixé les trois objectifs suivants à partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes (prévention -> riposte immédiate après la survenue de la catastrophe -> relèvement et reconstruction -> promotion d'autres activités de prévention).

- (1) **Instauration d'une société résiliente face aux catastrophes :** Pour aider les pays à se préparer aux catastrophes, la JICA apporte son concours à l'évaluation des risques et la sensibilisation des communautés aux risques de catastrophes, à la formulation et l'actualisation de lois, de systèmes et de plans relatifs à la gestion des catastrophes, à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et d'évacuation, à l'amélioration des capacités d'atténuation via la mise en place de dispositifs et de mesures de prévention des catastrophes, et à l'amélioration des capacités régionales de gestion des catastrophes.
- (2) **Intervention d'urgence atteignant rapidement et efficacement les victimes :** Aussitôt après la survenue d'une catastrophe, la JICA intervient rapidement et efficacement pour sauver des vies : elle entreprend des opérations de sauvetage et de secours, dispense des soins médicaux d'urgence et apporte une aide aux victimes (fourniture de vivres et d'eau potable, mise à disposition d'un hébergement provisoire, services sanitaires et médicaux, soutien psychologique aux victimes). Ces activités sont menées par les équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) (voir p. 110). Parallèlement aux activités de secours d'urgence, la JICA réalise une évaluation des besoins prévisibles pour la période de relèvement et de reconstruction afin d'assurer la continuité de l'aide entre ces deux phases.
- (3) **Transition vers la phase de relèvement et de reconstruction, et mise en œuvre d'actions ciblées dans ce domaine :** Pour permettre aux victimes de reprendre le plus vite possible le fil de leur vie quotidienne après le chaos qui succède à une catastrophe, la JICA apporte une aide continue, de la phase des secours d'urgence à celle du relèvement et de la reconstruction ; cette aide concerne notamment le rétablissement des infrastructures de base et des services collectifs, et la reconstruction des communautés régionales.

## Sur le Terrain

Iran

### Projet de gestion écologique des zones humides d'Anzali

#### Une initiative de préservation des marais qui fait sienne le slogan de la Convention de Ramsar : « Notre santé dépend de celle des zones humides »

La zone humide d'Anzali est située sur la côte sud de la mer Caspienne et s'étend sur environ 193 kilomètres carrés, soit pratiquement la même superficie que la zone humide de Kushiro. Sur ces 193 kilomètres carrés, 150 ont été inscrits en juin 1975 dans la liste des zones humides protégées par la Convention de Ramsar, car elle remplit une fonction importante en tant que lieu de reproduction et d'hivernage pour les oiseaux migrateurs, et de ponte pour les esturgeons.

Malheureusement, les activités de déboisement intensif en amont entraînent en aval un afflux de sédiments qui recouvrent progressivement les marais. Ces zones humides de grande valeur se dégradent d'année en année davantage en raison des eaux usées non épurées qui sont déversées par les usines implantées sur le littoral de la mer Caspienne, ainsi que des flux mal gérés d'eaux usées domestiques provenant des villes côtières, entre autres causes.

Le but du projet est de revoir les organisations et les technologies environnementales impliquées afin de préserver l'environnement de cette zone humide, et d'introduire un nouveau système. Son premier objectif est de créer un comité de gestion des zones humides regroupant toutes les parties concernées par ces zones.

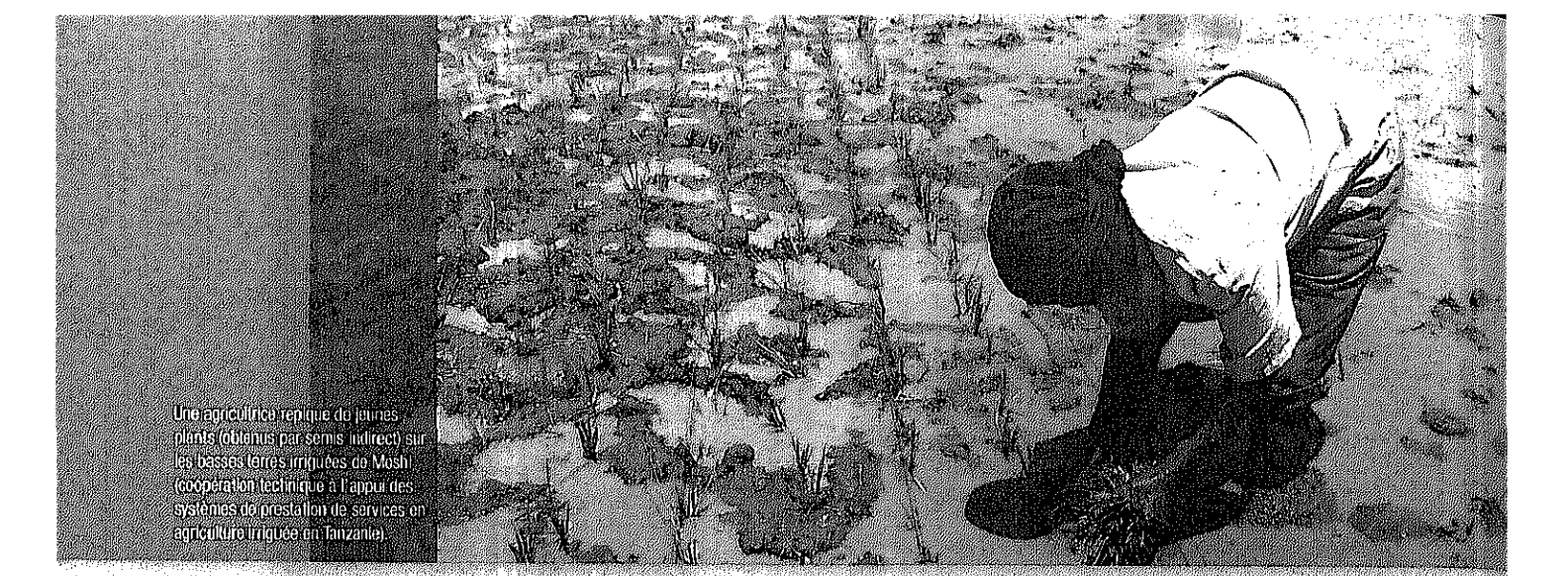
Ce projet ne suscite pas partout les mêmes attentes. Une ONG féminine active dans le domaine de la protection de l'environnement voit la question de la manière suivante : « Il est difficile de résoudre les problèmes d'environnement en travaillant isolément. Nous comptons beaucoup sur la mise en place d'un modèle participatif dans les administrations au

service de la protection de l'environnement, grâce au projet de la JICA ». Tandis que pour M. Sabouri, membre d'un syndicat de pêcheurs : « Ces zones humides sont pour nous une question de survie, alors j'espère que le comité de gestion des zones humides rendra aux zones humides d'Anzali leur richesse d'antan ».

Il y a de nombreux conflits d'intérêt à résoudre avec les pêcheurs car leur coopération est indispensable pour protéger les espèces de poisson menacées d'extinction, et il est parfois difficile de parvenir à un consensus. Néanmoins, les autorités gouvernementales, les ONG de défense de l'environnement et les habitants travaillent ensemble à protéger ces zones humides de grande valeur. (Bureau de la JICA en Iran)



Un état des lieux de l'environnement naturel et de l'occupation des sols est réalisé afin de délimiter précisément les limites des zones de préservation dans les zones humides d'Anzali.



Une agriculture repêchée de jeunes plants (obtenus par semis indirect) sur les basses terres irriguées de Moshi (coopération technique à l'appui des systèmes de prestation de services en agriculture irriguée en Tanzanie).

# Développement rural

Réduction de la pauvreté/Développement agricole et rural/Pêche

## Vue d'ensemble du secteur du développement rural

La population mondiale, qui a augmenté rapidement dans la seconde moitié du XXe siècle, dépasse aujourd'hui les six milliards d'individus. Selon certaines estimations, elle devrait atteindre les neuf milliards en 2050. Dans ce contexte, on redoute l'aggravation de différents problèmes, comme les pénuries alimentaires et la détérioration de l'environnement, qui sont liés à la surexploitation des ressources à l'échelle planétaire. L'accroissement démographique étant particulièrement sensible dans les pays en développement, les conditions de vie de leurs habitants ne pourront être stabilisées que par le biais d'un développement approprié.

La plupart des habitants des pays en développement vivent dans des zones rurales, et leurs conditions de vie se détériorent suite à des problèmes comme la surexploitation des sols, le surpâturage, la déforestation et l'amenuisement des ressources hydriques qui en découle, la baisse de la productivité agricole liée à l'érosion des sols et à d'autres facteurs, et enfin l'insuffisance des services sociaux, comme les soins de santé et l'éducation de base. En outre, les disparités entre zones rurales et zones urbaines en termes de niveau de vie engendrent des problèmes comme l'afflux de population vers les villes et l'apparition de bidonvilles.

Pour parvenir à une amélioration des conditions de vie, il faut promouvoir un développement agricole et rural global, axé sur la vie des habitants des zones rurales. Ce développement doit se faire dans le respect de l'environnement et en relation avec les zones urbaines, si l'on souhaite pouvoir continuer à exploiter les

ressources des zones rurales, disponibles en quantité limitée.

D'un autre côté, les questions liées au développement rural se sont diversifiées ces dernières années. Des problèmes comme la grippe aviaire, par exemple, menacent directement les moyens d'existence et la santé des agriculteurs de la région touchée, mais peuvent aussi frapper d'autres habitants du pays et des pays voisins. Il convient donc d'aborder certains problèmes à l'échelle régionale, en s'appuyant sur la participation de tous les pays voisins concernés.

Le développement agricole et rural est également pris en compte dans la reconstruction post-conflictuelle, par le biais d'activités permettant d'assurer un approvisionnement alimentaire régulier ou de faciliter l'installation des réfugiés et des soldats démobilisés. Le développement rural incorpore les tendances récentes en matière de réduction de la pauvreté, de construction de la paix et de sécurité humaine.

Par ailleurs, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont fortement augmenté ces dernières années. Sachant que ce phénomène touche de plein fouet les pauvres des pays en développement, il convient de prendre des mesures urgentes en s'appuyant sur les cadres internationaux et l'aide à moyen et long terme, pour permettre l'instauration d'une production agricole stable.

Ainsi, le rôle attribué au développement rural ne cesse de gagner en importance. Face à ces problèmes, la JICA intervient dans trois secteurs : réduction de la pauvreté, développement agricole et rural, et pêche.

## Réduction de la pauvreté

### Situation générale

Le nombre d'habitants de la planète vivant avec moins d'un dollar par jour a baissé, passant de 1,25 milliard en 1990 à 980 millions en 2004. Il n'en reste pas moins que dans les pays en développement, une personne sur cinq souffre de pauvreté.

La réduction de la pauvreté, telle que la préconisent les OMD, est un objectif prioritaire commun à tous les pays du monde. « Réduire la pauvreté » ne signifie pas seulement améliorer le niveau de revenu, mais aussi instaurer des conditions garantissant à tous les individus une vie saine et créative, et satisfaire leurs besoins essentiels comme l'alimentation, le logement et l'habillement. Cela signifie aussi qu'assuré du respect, par le gouvernement et la communauté,

du droit à l'égalité de traitement entre les citoyens, chacun puisse participer à la vie publique librement et dignement.

La pauvreté a un caractère multidimensionnel. C'est un cercle vicieux : sans accès à une éducation adéquate, les pauvres sont privés de certaines connaissances et compétences, et ne peuvent trouver que des emplois à bas salaire. Publiées en 2001 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les *Lignes directrices du CAD pour la réduction de la pauvreté* définissent celle-ci comme l'insuffisance de capacités économiques, humaines, politiques, sociales et défensives. Par conséquent, la communauté internationale reconnaît que la réduction de la pauvreté exige une approche globale permettant de renforcer les capacités des individus dans ces cinq domaines.

Il importe également de savoir que le déficit des capacités n'est pas la cause première de la pauvreté. La pauvreté découle d'une pluralité de facteurs étroitement imbriqués : les environnements et structures sociales défavorables aux pauvres (structures dans lesquelles les intérêts en place, la discrimination, etc. génèrent des vulnérabilités individuelles et sociétales) entretiennent l'état de dénuement. Pour réduire la pauvreté, il convient de permettre aux pauvres de réaliser leurs potentialités, en transformant leur environnement et en rompant le cercle vicieux évoqué plus haut.

**Actions de la JICA**

**Définition de la pauvreté et objectifs à atteindre pour la réduire**

Pour la JICA, la pauvreté est un état dans lequel les individus sont privés des opportunités d'accéder aux capacités de réaliser leurs potentialités pouvant leur permettre de mener une vie décente et où ils demeurent exclus de la société et des processus de développement. La JICA s'est fixé deux grands objectifs pour réduire la pauvreté : valoriser les potentialités des pauvres, et réformer les structures sociales et institutions qui les concernent. Elle a par ailleurs identifié quatre objectifs stratégiques de développement visant à renforcer les capacités économiques, humaines, politiques, sociales et défensives des individus (les mesures concernant les capacités politiques et sociales ayant de nombreux points communs, elles font l'objet d'une seule et même stratégie). Par ailleurs, le cinquième objectif stratégique défini par la JICA consiste à formuler et déployer une politique de développement capable de créer un environnement favorable à l'amélioration des potentialités de chaque individu :

- (1) Améliorer les revenus (capacités économiques)
- (2) Améliorer les aptitudes nécessaires pour satisfaire les fonctions normales de subsistance (capacités humaines)

- (3) Maîtriser la vulnérabilité (capacités défensives)
- (4) Permettre une participation politique et sociale effective (capacités politiques et sociales)
- (5) Formuler et mettre en œuvre une politique de développement visant à réduire la pauvreté

Les facteurs structurels et autres à l'origine de la pauvreté, ainsi que la situation effective des pauvres sont des données diverses et complexes, qui varient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. C'est pourquoi, après avoir appréhendé les facteurs et les situations de pauvreté en fonction des pays et des régions considérés, la JICA s'attaque à ce problème en tirant parti des caractéristiques propres à ses systèmes d'aide et en combinant différents projets de façon à créer des synergies.

**Niveaux d'aide visés en matière de réduction de la pauvreté et approche multidimensionnelle**

Pour réduire la pauvreté, la JICA assure une aide à trois niveaux : (1) appui aux politiques et aux systèmes mis en œuvre au niveau national (macro-niveau), (2) soutien par le biais des communautés locales (mezzo-niveau), et (3) aide bénéficiant directement aux populations pauvres (micro-niveau). L'Agence contribue efficacement au renforcement des capacités des pauvres et à l'amélioration des structures sociales, des politiques et des systèmes qui les concernent en assurant la coordination de l'aide aux niveaux macro, mezzo et micro, selon une approche multidimensionnelle. La figure 3-8 illustre ce processus. La figure 3-9 offre des exemples de projets mettant à profit l'approche multidimensionnelle.

Par ailleurs, les enjeux liés à la pauvreté étant vastes et complexes, la stabilisation des moyens de subsistance des pauvres relève de facteurs multidimensionnels. Par conséquent, il importe d'évaluer la pauvreté sous ses multiples aspects et d'étudier attentivement les mesures concrètes qui permettraient de s'attaquer à ces problèmes (approche intersectorielle).

Figure 3-8 Approche multidimensionnelle en matière de réduction de la pauvreté

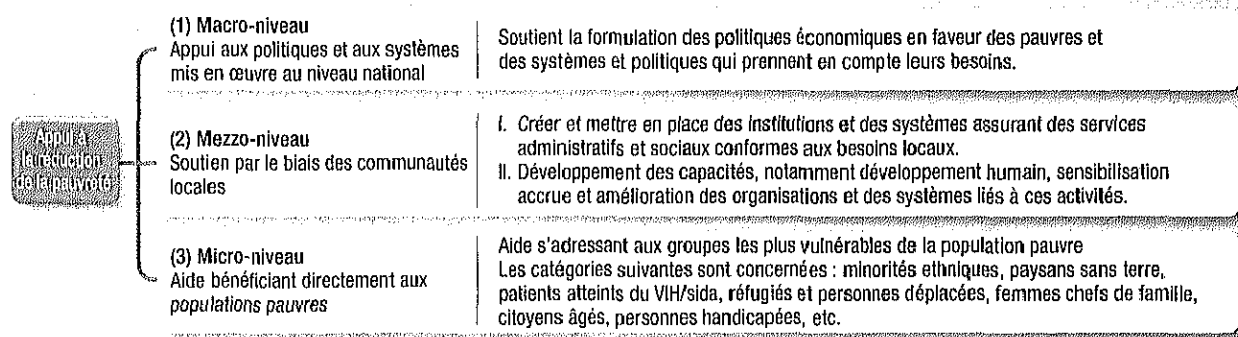
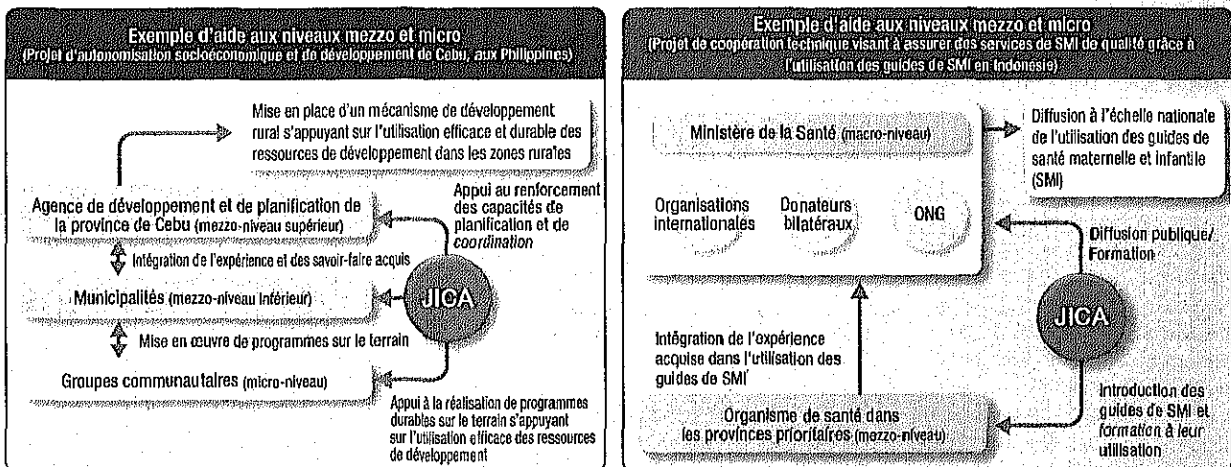


Figure 3-9 Corrélation entre les différents niveaux à travers des exemples de projets de coopération





# Développement agricole et rural

## Situation générale

Dans de nombreux pays en développement, plus de la moitié de la population travaille dans le secteur agricole et une grande partie des résidents ruraux vivent dans le dénuement. L'agriculture étant le principal secteur d'activité dans la plupart de ces pays, l'aide au développement agricole et rural joue un rôle déterminant dans la prise en compte d'enjeux essentiels comme la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement économique.

L'approvisionnement alimentaire régulier de la population (sécurité alimentaire) est une condition indispensable à la stabilité économique et politique. Dans de nombreux pays en développement, les pénuries alimentaires engendrent des famines et des problèmes de santé. En provoquant des déplacements de population vers les pays voisins, ces pénuries perturbent l'ordre international et peuvent être à l'origine de conflits régionaux. Les prix mondiaux des denrées alimentaires de base ont flambé ces dernières années, du fait de la hausse des prix du pétrole brut, de l'augmentation de la demande de produits agricoles liée à la production de biocarburants et à la consommation des pays émergents, et des achats spéculatifs. Ces problèmes sont de plus en plus préoccupants. Dans les pays importateurs de produits alimentaires, la stabilité de la production et de l'approvisionnement alimentaires nationaux est capitale d'un point de vue économique, car elle permet de limiter les sorties de devises. La stabilité de l'approvisionnement alimentaire des pays en développement est également importante pour la sécurité alimentaire du Japon.

## Actions de la JICA

Les deux principaux défis du développement agricole et rural sont d'une part la production et l'approvisionnement alimentaires réguliers (sécurité alimentaire), d'autre part la réduction de la pauvreté (développement rural). Ces deux enjeux sont intimement liés. Pour mettre en œuvre une coopération efficace, il est donc essentiel de comprendre leurs relations et d'assurer leur coordination lors de la réalisation des projets. Concrètement, il faut relever un double défi : garantir la sécurité alimentaire aux niveaux macroéconomique (niveau national) et microéconomique (niveau des zones rurales), et prendre en compte divers aspects du développement rural au niveau microéconomique.

L'aide au développement agricole et rural a donc pour objectifs de garantir l'approvisionnement alimentaire régulier des populations rurales et urbaines, de réduire la pauvreté dans les zones

rurales et d'assurer le développement économique aux niveaux national et régional. En résumé, l'objectif ultime est l'éradication de la faim et de la pauvreté. Une production agricole durable est déterminante pour l'approvisionnement alimentaire régulier et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Pour réaliser ces objectifs, la JICA a identifié trois stratégies de développement.

### (1) Production agricole durable

La mise en place d'une production agricole durable est d'une importance capitale pour éradiquer la faim et, à ce titre, elle représente un outil privilégié pour revitaliser les activités commerciales en milieu rural, ainsi que pour stimuler le développement économique des pays concernés. Parallèlement, il convient d'étendre l'exploitation agricole et d'accroître la productivité. Pour pouvoir faire rentrer des devises et développer l'économie en stimulant les exportations, il faut renforcer les activités connexes, et notamment améliorer le système des exportations et renforcer la compétitivité.

Pour parvenir à un développement agricole durable, il importe de bien cerner la situation du secteur agricole du pays au niveau macroéconomique, puis de planifier et de mettre en œuvre des politiques agricoles adaptées à cette situation. Parallèlement, il convient d'étendre l'exploitation agricole et d'accroître la productivité. Pour pouvoir faire rentrer des devises et développer l'économie en stimulant les exportations, il faut renforcer les activités connexes, et notamment améliorer le système des exportations et renforcer la compétitivité.

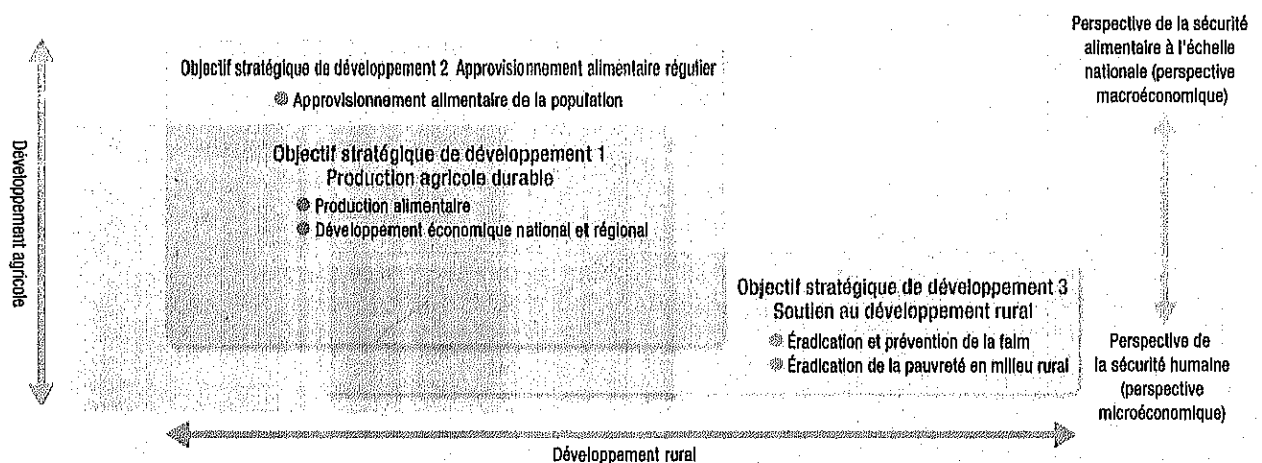
Par ailleurs, la prise en compte de l'environnement est essentielle pour assurer la pérennité de la production agricole. Pour garantir un développement durable du secteur dans son ensemble, il est également nécessaire d'investir dans la valorisation des ressources humaines, via l'enseignement des sciences et techniques agricoles au niveau des établissements secondaires, des universités et des écoles supérieures.

### (2) Approvisionnement alimentaire régulier

Garantir à tous les citoyens un approvisionnement alimentaire suffisant et régulier est l'un des objectifs majeurs du développement agricole et rural. La population rurale, qui travaille en grande partie dans l'agriculture, approvisionne en denrées alimentaires le territoire national, et notamment les zones urbaines où la concentration de population est la plus forte. Or, les résidents ruraux font également partie des consommateurs de produits agricoles distribués sur le marché intérieur.

Pour assurer la stabilité de l'approvisionnement alimentaire,

Figure 3-10 Objectifs stratégiques du développement agricole et rural, perspectives et finalité de la coopération



il faut garantir un approvisionnement suffisant au niveau macro-économique et une distribution équitable à l'échelon micro-économique. Pour garantir le premier point, le gouvernement doit d'abord être à même d'évaluer les conditions de vie de ses administrés et le potentiel de production agricole, puis de formuler une stratégie sur la manière d'assurer la sécurité alimentaire des citoyens. Quand cette sécurité ne peut être assurée avec les denrées produites dans le pays, il faut mettre en place un système capable de remédier à la pénurie par des importations en provenance d'autres pays. Pour ce qui est de parvenir à une distribution équitable, il est essentiel de développer un système de distribution nationale efficace, qui desserve les différentes régions du territoire.

### (3) Soutien au développement rural

Depuis l'adoption des OMD, les activités visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement retiennent plus que jamais l'attention. Les zones rurales apparaissent comme l'une des principales cibles du développement, la vie des populations rurales étant déstabilisée par de nombreux facteurs : faiblesse des prix agricoles, détérioration de l'environnement liée à la progression de la désertification, et enfin, dépendance accrue à l'égard des zones urbaines

du fait de la migration des travailleurs ruraux vers les villes.

Diverses mesures s'imposent pour éradiquer la faim et la pauvreté en milieu rural et promouvoir le développement rural : il faut améliorer la productivité agricole, promouvoir l'utilisation et la commercialisation des produits agricoles, diversifier les activités économiques en s'appuyant sur la production artisanale et la petite entreprise, développer les infrastructures rurales telles que les routes communautaires et l'accès sécurisé à l'eau potable. Il importe également d'aider les résidents ruraux à devenir autonomes par la mise en place d'associations de citoyens, et d'améliorer leur accès à la santé et à l'éducation.

La figure 3-10 illustre la manière dont s'articulent ces trois stratégies de développement. Pour résumer : le développement agricole doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 2 une fois que l'objectif stratégique de développement 1 a été atteint, et le développement rural doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 3 tout en intégrant l'objectif stratégique 1.

De plus, le développement agricole et rural doit être adapté à la situation de la région concernée, en tenant compte de facteurs tels que l'histoire, la culture, le milieu naturel et l'appartenance ethnique.

## Projet de développement agricole dans le district de Kambia, en Sierra Leone

La Sierra Leone possédait d'abondantes ressources minérales (dont les diamants, l'or et la bauxite) et était un gros producteur de café et de cacao, dont le commerce était prospère. Mais la guerre civile qui s'est poursuivie pendant 10 ans a fait fuir de nombreux agriculteurs vers d'autres régions du pays ou vers les pays voisins, et la Sierra Leone se rapproche aujourd'hui du 177<sup>e</sup> et dernier rang dans le classement des pays selon leur indicateur du développement humain (IDH). C'est dans ce contexte qu'en 2006, la JICA a lancé son projet de développement agricole dans le district de Kambia, dans le nord de la Sierra Leone ; ce projet programmé sur trois ans doit permettre de stabiliser la production vivrière durant la période de reconstruction qui succède à la guerre civile.

Le district de Kambia produisait autrefois beaucoup de riz, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Ce projet vise à accroître la production rizicole en améliorant la qualité d'une série de tâches agricoles : labour, semis en pépinière, sarclage, fumure et traitement post-récolte.

Une technique – aussi efficace soit-elle – doit être choisie en tenant compte du contexte local, pour que sa diffusion auprès des agriculteurs ne soit pas vouée à l'échec. Pour les besoins du projet, le champ d'un agriculteur a servi de cadre à une expérience pilote destinée à évaluer la

validité de la technique envisagée ; pour l'instant, l'augmentation attendue du rendement à l'hectare (+ 0,5 tonne en moyenne) semble se confirmer.



Un des sites pilotes deux mois avant la récolte

## Pêche

### Situation générale

Les ressources halieutiques sont d'importants pourvoyeurs de protéines pour l'être humain. Selon des statistiques publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production halieutique (pêche et aquaculture) destinée à la consommation humaine directe s'est élevée à 107 millions de tonnes en 2007, contre 106 millions de tonnes en 2004. Ceci correspond à une consommation annuelle moyenne de 16,6 kilos par habitant, chiffre encore jamais atteint auparavant. À l'échelle mondiale, la part des besoins en protéines animales couverts par les produits de la mer a progressé, atteignant 16,0 % en 1996, puis recommencé à baisser, pour s'établir à 15,5 % en 2003. Toutefois, dans les pays en développement, les produits halieutiques jouent un rôle significatif, car ils fournissent aux habitants de ces pays 20 % de leurs apports en protéines animales. De plus, si l'on tient compte de la pêche vivrière, qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles, ce pourcentage dépasse sans doute largement les 20 %.

Par ailleurs, on prévoit une hausse de la demande mondiale de produits halieutiques (poisson et produits dérivés du poisson), en relation avec l'accroissement de la population mondiale

– qui devrait être multipliée par 1,5 pour atteindre neuf milliards d'ici 2050 –, l'évolution des comportements alimentaires – craintes suscitées par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la grippe aviaire – et l'aspiration à manger sainement d'un nombre croissant d'individus. Le prix des produits halieutiques devrait augmenter en conséquence, et ce secteur faire l'objet d'une concurrence de plus en plus marquée.

Dans ce contexte, les produits halieutiques sont amenés à jouer un rôle de plus en plus important dans les pays en développement, en tant que ressource alimentaire, et source d'emplois et de devises. En particulier, la pêche côtière à petite échelle, dont la mise en place nécessite assez peu de moyens techniques et financiers, permet à ceux qui ne possèdent ni terre ni source de revenus stable de subvenir à leurs besoins. Cela étant, dans de nombreuses régions, l'afflux de nouveaux arrivants dans les régions côtières entraîne une surpêche liée à l'intensification de la concurrence entre les pêcheurs, et l'aménagement des zones côtières et des bassins fluviaux conduit à la raréfaction des ressources halieutiques (par exemple, la destruction des mangroves et des récifs coralliens réduit la capacité de régénération des ressources naturelles). Pour développer le secteur de la pêche et créer de nouveaux emplois, on a introduit de nouveaux engins et

méthodes de pêche, étendu les zones de pêche et pris des mesures en faveur de l'aquaculture. Or, la hausse récente des prix du brut et celle du coût des matériels liée au renchérissement rapide du carburant freine l'extension et la diversification des activités halieutiques, ce qui risque d'engendrer des pressions supplémentaires sur l'industrie de la pêche dans les régions côtières.

Les ventes de poisson représentent une activité importante à l'échelle mondiale. En 2004, 38 % des produits de la mer étaient commercialisés aux fins de consommation humaine et animale sur les marchés internationaux. Le commerce de ces produits constitue une importante source de devises pour les pays en développement ; leur part dans les exportations mondiales de produits de la mer s'élève actuellement à 48 %. De plus, le contenu des transactions évolue : si la production de poisson en provenance des pays en développement servait surtout à alimenter en matières premières les industries de transformation des pays développés, on s'oriente aujourd'hui davantage vers l'exportation internationale de poisson frais, plus lucratif, et de produits transformés à haute valeur ajoutée.

Compte tenu de tous ces éléments, l'industrie de la pêche doit bénéficier d'actions permettant d'assurer l'exploitation durable des ressources halieutiques et la préservation des écosystèmes naturels indispensables au renouvellement de celles-ci ; ces efforts sont essentiels pour lutter contre la pauvreté dans les communautés côtières de pêcheurs des pays en développement, qui figurent parmi les plus déshéritées. Outre les transferts de technologie destinés à assurer la disponibilité des ressources halieutiques, il convient de permettre la gestion de ces ressources en vue de leur exploitation durable, l'utilisation efficace des prises, l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants des villages de pêcheurs, et le développement intégré de ces villages en vue d'augmenter les revenus des ménages.

### Actions de la JICA

Les ressources halieutiques des pays en développement se répartissent en deux grandes catégories selon la fonction qu'elles remplissent : (1) ressources exploitées à des fins commerciales et génératrices de devises ; il s'agit essentiellement de produits halieutiques et aquacoles de haute qualité destinés aux marchés d'exportation ; et (2) source de protéines animales pour les habitants des zones côtières et rurales, et ressources alimentaires destinées à l'autoconsommation et à l'approvisionnement des régions voisines. Dans une double perspective de réduction de la pauvreté et de respect de la sécurité humaine, la JICA mène des activités

de coopération plus particulièrement axées sur le deuxième point (aspect sécurité alimentaire). L'Agence s'appuie pour cela sur trois objectifs stratégiques de développement :

#### (1) Développement des communautés de pêche

Comme dans le domaine du développement agricole et rural, la réduction de la pauvreté est un enjeu de premier plan dans les villages côtiers de pêcheurs des pays en développement. Il est essentiel d'améliorer les conditions d'existence et les revenus des pêcheurs et de leurs familles, tout en assurant la pérennité des activités de pêche, qui constituent la principale source de revenus dans les communautés de pêche. Pour pouvoir atteindre ces objectifs, il convient de revitaliser l'ensemble de ces communautés, en adoptant une approche intégrée axée sur le maintien à un niveau raisonnable des efforts de pêche et des captures, l'introduction et le développement d'autres activités potentiellement génératrices de revenus, l'aménagement des infrastructures de base nécessaires à la vie quotidienne et aux activités économiques, et l'amélioration de l'environnement sanitaire et éducatif.

#### (2) Stabilité de l'approvisionnement alimentaire (exploitation rationnelle des ressources halieutiques)

Le poisson présente l'inconvénient majeur d'être hautement périssable. Or, la prise de conscience des enjeux liés à la conservation du poisson frais étant insuffisante, celui-ci n'est pas traité correctement après sa capture et tout au long de la filière de distribution ; un tiers de la quantité totale de poisson pêché deviendrait de ce fait inconsommable. De plus, les prises accessoires représentent un volume non négligeable, qui varie selon les engins et méthodes de pêche utilisés. Or, les bateaux de pêche ayant des capacités limitées et les pêcheurs ciblant les espèces dont le marché est porteur, ces poissons sont bien souvent rejetés en même temps que les larves et les juvéniles d'espèces importantes.

Pour remédier à cette situation, il est indispensable de développer des technologies et une infrastructure permettant une manutention adéquate du poisson et une augmentation de la valeur ajoutée générée par le processus de transformation. Ces dernières années, diverses normes et réglementations ont été définies pour l'exportation de produits transformés. Le respect de celles-ci est un enjeu de plus en plus crucial pour les pays exportateurs.

De plus, le rôle des femmes dans le traitement et la distribution des produits de pêche s'est beaucoup développé ; il convient donc d'intégrer les considérations de genre dans la prise en compte des enjeux précédents.

## Sur le Terrain

Cambodge

Soutien au développement agricole dans la province de Takeo via une collaboration entre l'Administration, des ONG locales et des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

### Les partenariats offrent de nouveaux atouts

La JICA a conclu un partenariat avec une ONG locale cambodgienne – le Centre d'études pour le développement de l'agriculture au Cambodge (CEDAC) – dans la province de Takeo pour mettre en œuvre le projet d'amélioration des moyens d'existence des petits exploitants. Ce projet promeut le système d'intensification de la riziculture (SRI), qui permet d'obtenir de meilleurs rendements et d'assurer le financement communautaire des activités menées par les exploitants ; il a également contribué à la mise en place d'une association d'agriculteurs qui met en avant leur autonomie. Suite aux efforts engagés, l'administration de l'association s'est améliorée, et de nouvelles activités ont démarré, comme la microfinance et la vente collective de riz biologique, produit sans pesticides.

La JICA a largement partagé les excellents résultats de cette expérience – obtenus dans le cadre du projet mené en collaboration avec le CEDAC – avec les organisations administratives de la province de Takeo. En 2006, l'Agence a commencé à envoyer des volontaires JOCV et du personnel chargé d'études sur le terrain auprès du Bureau de l'agriculture de la province de Takeo, l'objectif étant d'aider lesdites organisations à acquérir les capacités nécessaires pour appliquer ce type d'aide à des projets individuels. L'équipe de JOCV et le personnel du

Bureau de l'agriculture continuent à étudier la manière d'apporter une aide aux groupes d'agriculteurs en se référant à l'expérience réussie du CEDAC. Ainsi, la JICA et les JOCV font le lien entre les organisations d'agriculteurs, les ONG locales et les entités administratives locales, afin que de nouvelles activités puissent continuer à voir le jour.

(Bureau de la JICA au Cambodge)



L'approche SRI lancée sous la houlette du CEDAC permet aux riziculteurs d'accroître considérablement leur production.

### (3) Gestion des ressources halieutiques

Selon les estimations de la FAO, un quart de l'ensemble des ressources aquatiques est sous-exploité, ce qui veut dire qu'il existe un potentiel de développement pour la pêche. En revanche, cela signifie également que les trois quarts restants ont atteint un niveau d'exploitation élevé, qui ne peut être développé davantage, ou que les stocks s'appauvrissent. Les ressources halieutiques sont renouvelables, et se prêtent à une exploitation durable si les captures restent dans des limites raisonnables. Il est indispensable d'assurer une gestion rationnelle de ces ressources si l'on souhaite tirer parti de leur caractère renouvelable, maintenir à un niveau raisonnable les activités de pêche – qui constituent la principale source de revenus des villages de pêcheurs – et permettre l'exploitation stable de ces ressources. Les ressources halieutiques, qui vivent sous l'eau, ne sont pas faciles à observer ; il est donc difficile de mesurer visuellement l'ampleur de la surpêche. Quand on prend conscience de ce phénomène, il est déjà trop tard. D'où la nécessité de mener des activités d'éducation auprès des

pêcheries et des administrations chargées de la pêche, afin de les sensibiliser à la gestion des ressources et de leur permettre d'en intégrer les principes dans leurs activités. L'exemple des pays développés montre que ce processus nécessite des efforts sur le long terme.

Par ailleurs, compte tenu de l'impact des diverses activités terrestres et maritimes sur l'environnement naturel des ressources halieutiques, il est impératif de déployer des efforts de longue haleine à l'échelle régionale pour garantir la pérennité des écosystèmes terrestres et marins et préserver ainsi les ressources halieutiques ; ces efforts doivent s'appuyer sur un système d'aménagement des bassins-versants. En outre, la JICA doit coopérer avec les pays côtiers et les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) afin d'assurer une gestion rationnelle des stocks qui migrent ou se répartissent de part et d'autre des frontières maritimes, y compris dans les eaux internationales ; cette coopération vise également à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

### Développement rural fondé sur l'introduction d'activités d'aquaculture continentale de type extensif en Guinée

Située à l'extrémité de l'Afrique occidentale, face à l'Atlantique, la Guinée possède un territoire dont la taille équivaut à peu près à celle de Honshu, la plus grande île du Japon. Ce pays, qui enregistre près de 4 000 mm de précipitations lors de la saison des pluies – de juin à octobre – est surnommé le « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest : pas moins de six grands fleuves internationaux y prennent leur source.

Tirant parti de ces conditions naturelles favorables, le conseiller aquacole actuellement détaché auprès du ministère de la Pêche et de l'aquaculture de Guinée conduit depuis 2005 des activités d'aquaculture de type extensif dans les eaux intérieures. Les habitants de la plaine inondable du fleuve Niger pratiquent depuis longtemps l'aquaculture extensive. Quand arrive la saison des pluies et que le fleuve inonde la plaine, ils utilisent les mares qui se forment dans des dépressions naturelles pour pêcher les poissons qui y affluent durant cette période. En améliorant la méthode utilisée, le conseiller a réussi à multiplier par deux ou trois le volume de poisson capturé.

Cette méthode intéresse des personnes compétentes d'autres pays d'Afrique centrale et occidentale. En s'inspirant des techniques modernes

employées dans l'aquaculture intensive, elle exploite avec ingéniosité les compétences et outils dont disposent les résidents, pour produire des résultats très satisfaisants.



Étang où l'aquaculture extensive a été pratiquée pendant cinq mois. Tous les villageois se rassemblent pour la récolte des poissons, largement célébrée.

## Sur le Terrain

Panama

### Projet communautaire d'amélioration nutritionnelle dans la province de Veraguas

#### Développement rural par une approche transversale

##### Habitants travaillant au niveau de leur village

Le projet communautaire d'amélioration nutritionnelle dans la province de Veraguas, au Panama, a démarré en novembre 2007.

Le plus souvent, les habitants des zones rurales n'ont pas conscience que la malnutrition freine non seulement le développement physique, mais aussi la croissance cérébrale. Pour que leur situation nutritionnelle s'améliore, il faut que les individus mettent en pratique ce qu'ils ont appris lors de sessions de formation sur la nutrition, la santé et l'agriculture organisées dans le cadre de ce projet. D'où l'importance cruciale d'un suivi post-formation. Quand les individus ne peuvent mettre en pratique le contenu de la formation, il faut essayer de savoir si elle leur a bien apporté les connaissances dont ils avaient besoin, et si ces connaissances étaient faciles à appliquer ou non. Ainsi, ce projet crée un groupe au niveau du village, vérifie auprès des villageois si ce qui a été enseigné est bien mis en pratique, et dans le cas contraire, on discute des raisons avant d'organiser une nouvelle session de formation.

##### Collaboration avec tous les acteurs concernés dans le village

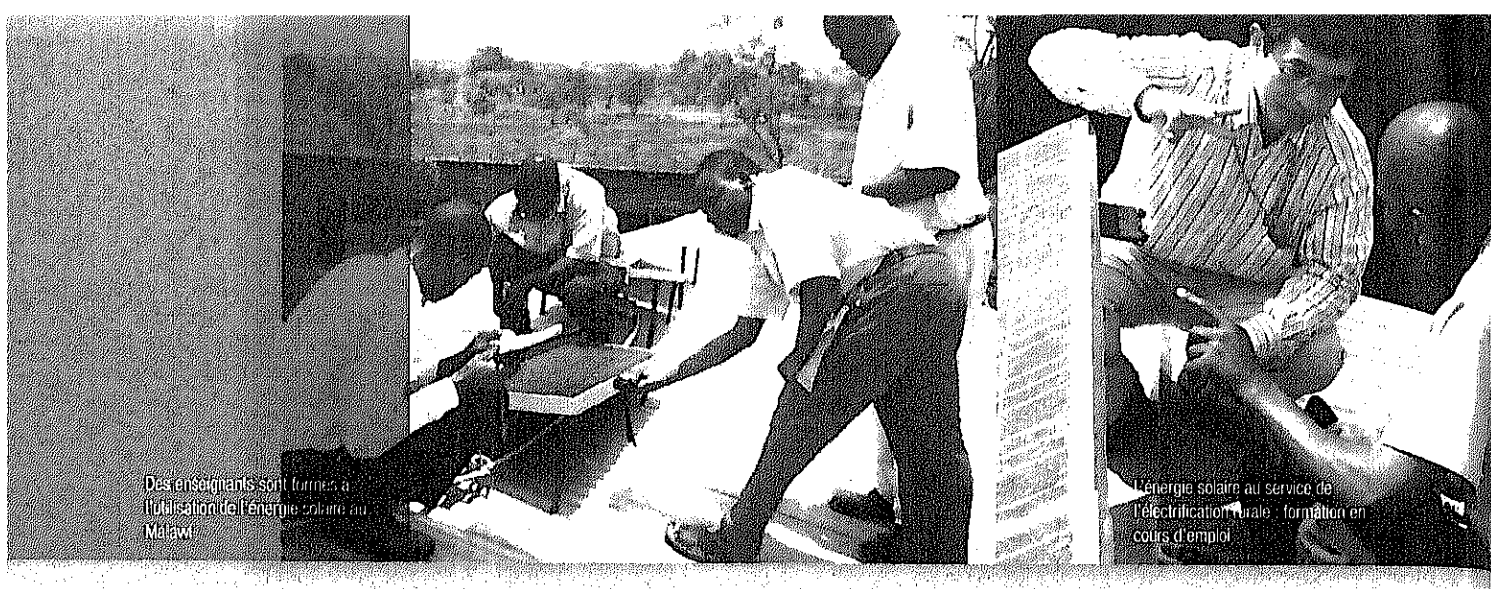
Concrètement, les villageois sont sensibilisés au rapport entre alimentation et santé par des activités culinaires et par la culture de légumes dans le jardin de l'école. L'introduction d'aliments comme les légumes,

absents jusque-là des repas, et l'acquisition de nouvelles habitudes alimentaires et de certaines notions d'hygiène supposent une évolution des comportements. Il n'est pas simple de changer des façons de faire traditionnelles ; tel est pourtant l'objectif des activités menées par divers acteurs – instituteurs, médecins de l'hôpital le plus proche, infirmiers, nutritionnistes et vulgarisateurs agricoles. De plus, des volontaires JOCV contribuent à ce projet par l'élaboration de supports faciles à comprendre et en phase avec la vie quotidienne des villageois.

(Bureau de la JICA au Panama)



Formation à l'aide de supports élaborés par les JOCV. Les mères accompagnées de leurs enfants y participent elles aussi.



Des enseignants sont formés à l'utilisation de l'énergie solaire au Malawi.

L'énergie solaire au service de l'électrification rurale : formation en cours d'emploi.

# Développement économique

Politique économique et financière/Développement du secteur privé/  
Ressources et énergie

## Vue d'ensemble du secteur du développement économique

La coopération de la JICA dans le domaine du développement économique comporte trois volets : politique économique et financière, développement du secteur privé, et ressources et énergie. L'aide a été renforcée dans ces domaines en vue de réduire la pauvreté par la croissance économique. Par ailleurs, sous l'angle de la sécurité humaine, en plus de répondre aux besoins essentiels de l'être humain (secteurs de la santé et de l'éducation notamment), il est essentiel d'apporter une aide qui permette à la population de disposer de revenus suffisants et stables et d'atteindre l'autosuffisance économique grâce au développement des capacités des gouvernements, des communautés et des individus et à l'élargissement des perspectives d'emploi qui

accompagne le développement économique.

Jusqu'ici, les projets de développement économique ont surtout concerné l'Asie et plus spécialement l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Récemment toutefois, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Afrique, des mesures ont été réclamées pour favoriser une croissance économique durable et améliorer ainsi la vie des ménages les plus déshérités. À cette fin, il est de plus en plus indispensable de soutenir les marchés, les échanges et les investissements pour développer le secteur privé, mais aussi d'apporter une aide au secteur public.

## Politique économique et financière

### Situation générale

Le renforcement des fondements budgétaires et monétaires, ainsi qu'une gestion appropriée des mesures économiques, sont indispensables pour une croissance économique durable. Si les mesures économiques ne sont pas mises en œuvre et suivies correctement, l'effondrement budgétaire et monétaire entraîne une inflation ou une déflation, avec de graves conséquences sur les biens et le niveau de vie des personnes. Pour remporter les défis du développement, il est donc tout d'abord essentiel de renforcer et de stabiliser les systèmes budgétaire et monétaire, mais aussi d'atteindre la stabilité et la croissance sur le plan macro-économique, par l'élaboration et la mise en œuvre des mesures politiques appropriées.

Ces dernières années, deux points ont pris une importance toute particulière dans ce cadre :

### (1) Prévention d'une nouvelle crise financière asiatique

La forte croissance économique des pays de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qualifiée de « miracle asiatique », n'a pas empêché ces pays d'être frappés de plein fouet par la crise économique et financière de 1997, dans laquelle de nombreux habitants de ces pays ont perdu leurs biens et leurs emplois. La fragilité des systèmes financiers des pays de

l'ANASE a été identifiée comme l'une des causes de la crise. On doit donc renforcer ces systèmes si l'on veut éviter l'apparition de nouvelles crises.

### (2) Gestion des finances publiques

Ces dernières années, les organisations internationales et les pays donateurs ont mis l'accent sur le renforcement des capacités des gouvernements des pays en développement en matière de gestion budgétaire. Ces capacités sont extrêmement importantes pour accroître les revenus, garantir une affectation de ressources suffisante dans les domaines prioritaires comme la réduction de la pauvreté, ainsi qu'une utilisation efficace et rationnelle des ressources budgétaires, tout en maintenant une discipline budgétaire.

### Actions de la JICA

Jusque dans les années 1980, la coopération technique de la JICA dans le secteur de la politique économique et financière a plutôt mis l'accent sur la fourniture d'un savoir-faire, par exemple l'introduction des systèmes budgétaires et monétaires du Japon. Deux événements intervenus dans les années 1990 ont toutefois amené l'Agence à réorienter de plus en plus sa politique de soutien dans ce secteur. Le premier événement concerne le passage des anciens pays socialistes à une économie de marché entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Accompagner

cette évolution est devenu une priorité essentielle pour l'APD du Japon. Le second événement est la crise financière asiatique de 1997. Depuis, la JICA a renforcé son soutien à la consolidation des systèmes financiers et contribué pour ce faire à la modernisation des institutions et à la valorisation de ressources humaines.

Les activités de coopération de la JICA dans ce domaine recouvrent les secteurs suivants :

- (1) **Renforcement et stabilisation des systèmes budgétaires** (renforcement des capacités en matière de gestion budgétaire, de gestion de la dette, et d'administration fiscale et douanière)
- (2) **Renforcement et stabilisation des systèmes financiers** (renforcement des capacités dans le secteur de l'administration et de la supervision financières, renforcement et amélioration

- des fonctions d'intermédiation financière, développement du marché financier et modernisation des systèmes financiers pour les petites et moyennes entreprises (PME)
- (3) **Développement de fondements pour la gestion macroéconomique** (élaboration de lois économiques, aide à la création de modèles macroéconomiques et amélioration des statistiques économiques).

Parmi ces trois secteurs, c'est dans celui des systèmes budgétaires (fiscalité et douanes, plus particulièrement) que l'on compte le plus de projets avec environ 50 % de la totalité d'entre eux, et environ 80 % des projets sont mis en œuvre dans les régions de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. La JICA prévoit aussi d'accroître ses efforts dans la région Afrique, principalement dans le domaine de la gestion des finances publiques.

## Développement du secteur privé

### Situation générale

L'approche de la coopération adoptée par la JICA permet de contribuer au progrès économique des pays en développement grâce à la vitalité du secteur privé. Le fait de soutenir ce dernier peut stimuler la croissance économique, accélérer la réduction de la pauvreté et améliorer le niveau de vie dans les pays en développement. Si le secteur privé ne connaît pas un accroissement d'activité économique, les perspectives d'emploi et les revenus restent limités, avec pour conséquence, une persistance de la pauvreté.

Le développement du secteur privé est aussi très important en termes de recettes fiscales. Lorsque ces dernières ne sont pas assurées, les contraintes budgétaires font que l'État est dans l'incapacité d'assurer d'une manière adéquate les services d'éducation, de santé, de soins médicaux et d'aide sociale.

L'établissement et la croissance d'entreprises privées se

traduit généralement par de nouvelles perspectives d'emploi pour la population locale et donc par une amélioration des revenus des ménages. Le développement de diverses industries et la croissance des exportations, des importations et des investissements s'accompagnent d'une extension de l'activité économique nationale. Pour faire face au contexte de concurrence internationale de plus en plus vive dans le cadre de la mondialisation de l'économie, il est par ailleurs nécessaire d'améliorer la compétitivité industrielle des pays en développement à l'échelon local.

L'objectif des activités de la JICA en faveur du développement du secteur privé est de promouvoir l'extension des capacités économiques des gouvernements des pays en développement à l'échelon central et local. En mettant à profit la vitalité de ce secteur, l'impulsion ainsi donnée favorise la croissance économique, qui est bénéfique non seulement aux pauvres mais aussi à la société tout entière de ces pays.

## Sur le Terrain

### Mongolie

### Projet de mise en place d'un dispositif d'information fiscale

#### Introduction d'un système de déclaration des revenus en collaboration avec les autorités fiscales mongoles

Il y a dix ans, la Mongolie venait juste d'achever son passage à une économie de marché et souffrait d'un grave déficit budgétaire dû à l'insuffisance chronique de recettes publiques. Estimant que la mise en place d'une infrastructure financière était vitale pour remédier à la situation et établir l'assise d'un développement solide, la JICA a été le premier bailleur de fonds à engager des activités de coopération avec les autorités fiscales mongoles qui gèrent les impôts et taxes, lesquels constituent l'essentiel des revenus de la nation.

Depuis 1998, la JICA aide le pays à mettre en place différents cadres permettant d'améliorer les capacités de l'État en matière fiscale, notamment par une réorganisation des services fiscaux et l'instauration d'un système d'information des contribuables. Cette assistance a produit des résultats visibles puisque, par exemple, les impôts encaissés ont été multipliés par trois entre 1999 et 2004. Mais même si elle a permis d'introduire certains systèmes, un grand nombre de questions ne sont pas résolues, notamment le manque de personnel qualifié pour les utiliser. Depuis 2003, la JICA a collaboré à la création d'un programme de formation et de matériels pédagogiques dans le cadre de l'étude pour la mise en place d'un dispositif d'information fiscale. Par ailleurs, la JICA fournit une aide depuis janvier 2006 sous la forme d'une action globale intitulée « projet de mise en place d'un dispositif d'information fiscale » qui prévoit l'élaboration de dispositifs de formation, le renforcement des opérations fiscales, et l'amélioration des services aux contribuables.

La Mongolie affiche une remarquable croissance économique depuis quelques années, et son budget a commencé à être excédentaire dès 2006. Cette réussite n'est pas due uniquement à des circonstances favorables, mais aussi aux efforts déployés par la Mongolie, qui a élaboré le système reliant la croissance économique aux revenus nationaux, et par le Japon. La Mongolie utilise actuellement le même système de déclaration des revenus que le Japon.

Le succès du système déclaratif passe par le développement des services aux contribuables et le bon fonctionnement de l'administration fiscale. Il appartient maintenant aux autorités fiscales mongoles de poursuivre elles-mêmes leur processus de modernisation en s'appuyant sur leur bilan positif des dix dernières années pour gagner la confiance des contribuables. (Bureau de la JICA en Mongolie)



A Darhan, la deuxième plus grande ville de Mongolie, des experts japonais et des employés du fisc mongol font le bilan de l'essai de relance téléphonique des contribuables n'ayant pas payé leurs impôts.



Les autorités fiscales mongoles ont mis en place le centre des services aux contribuables (un guichet unique d'assistance) afin de faciliter l'adaptation des Mongols au système fiscal déclaratif. Pour accompagner cette évolution, la JICA a créé un centre de services aux contribuables « mobile » et s'est employé à développer le sens de la courtoisie au sein du personnel. A ce jour, 28 centres ont été ouverts sur le territoire national à l'initiative des autorités fiscales mongoles. De nombreux contribuables s'y rendent pour obtenir des conseils sur la manière de remplir leurs déclarations et de payer leurs impôts.

## Actions de la JICA

Les actions de coopération en faveur du développement du secteur privé sont axées sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui ont connu un développement économique exceptionnel ces dernières années. Ces régions ont évolué, avec d'une part, une structure économique désormais de plus en plus axée sur les activités économiques du secteur privé et non plus fondée sur le secteur public, et d'autre part, l'extension régionale d'une relation horizontale de dépendance économique, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords de partenariat économique (APE), afin d'être en mesure de répondre à la mondialisation de l'économie.

Ce mouvement s'est étendu depuis l'Asie de l'Est et du Sud-Est vers l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique, régions auxquelles la JICA a fourni une aide appropriée. Concernant l'Afrique, l'importance de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté a été rappelée lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) en 2008, et l'augmentation de l'aide à cette région est à l'ordre du jour.

Dans bien des pays en développement confrontés à divers problèmes dans les domaines de la santé, de l'éducation de base et de l'infrastructure économique et sociale, le retour à la stabilité passe obligatoirement par la garantie d'emplois nouveaux et notamment le soutien aux PME et à l'esprit d'entreprise, mais aussi par la suppression des disparités de revenus au sein des régions et le respect de la parité des sexes au niveau de l'emploi. Quelques pays connaissent des émeutes et des conflits ethniques, que d'autres attribuent à des troubles sociaux, comme la perte d'emplois chez les jeunes. Pour résoudre ces problèmes socio-économiques imputés au malaise social, et plus particulièrement à l'emploi, les efforts de développement du secteur privé prennent toujours plus d'importance.



Des représentants du gouvernement zambien et des membres d'une mission de la JICA visitent un site candidat en banlieue de Lusaka, dans le cadre de l'étude du plan directeur pour l'établissement d'une zone économique multi-services en Zambie.

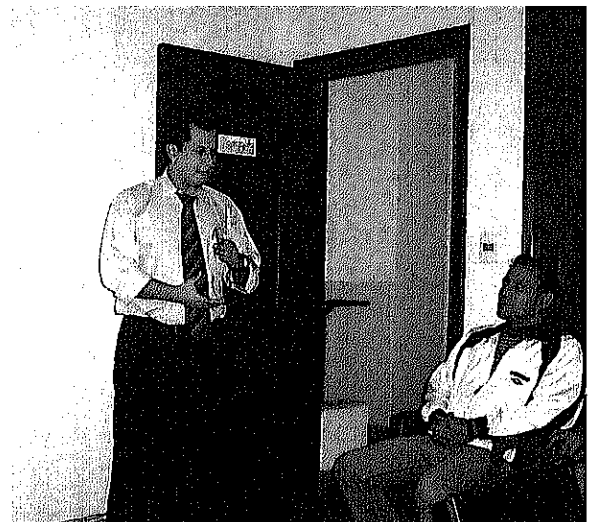
## Échanges et investissements

Pour qu'un pays en développement puisse faire face à la mondialisation de l'économie, il doit absolument promouvoir les échanges et les investissements, mais aussi consolider ses partenariats économiques au niveau international. L'aide apportée par la JICA dans ce contexte concerne principalement les domaines suivants : (1) mise en place de cadres institutionnels, avec notamment l'élaboration d'une législation et d'une réglementation servant de base à la promotion des échanges et des investissements ; (2) renforcement des organisations, notamment des agences de promotion des échanges et des investissements dans différents pays qui mettent en place et développent les activités susmentionnées ; et (3) développement des capacités des dirigeants et du personnel des agences.

Au cours de l'exercice 2006, la JICA a lancé des projets de coopération technique et des études axés sur les centres de formation commerciale et les agences de promotion des échanges,

## Projet de centre pour le renforcement de la qualité et de la productivité au Paraguay : favoriser la modernisation des PME d'une manière autonome

Un projet réunissant le ministère paraguayen de l'Industrie et du Commerce, l'Union industrielle du Paraguay et la JICA a été entrepris afin de dispenser à des consultants une formation en cours d'emploi sur trois ans ciblée sur l'amélioration de la qualité et de la productivité et sur les ventes et le marketing, afin que la population du Paraguay soit capable de consolider son industrie de manière autonome. C'est ainsi que le directeur des ventes d'une petite entreprise de détergents a entamé une formation en cours d'emploi après six mois d'apprentissage. Je me rappelle encore de ce que m'a répondu ce directeur lorsque je lui ai demandé en quoi consistait son travail : « Je m'occupe des nouveaux chauffeurs et je leur dis par où passer pour aller chez les clients ». Cela ne correspondait pas vraiment à la définition d'un poste commercial, qui est de trouver des nouveaux clients, d'analyser les ventes et d'élaborer des plans de ventes. Nous lui avons expliqué les bases de l'analyse des ventes et appris à établir des rapports mensuels de ventes et de marketing. Chargé de réaliser une analyse des ventes du mois précédent, ce directeur des ventes a réussi au-delà de nos espérances, en effectuant une excellente analyse et en définissant un plan d'action. Il nous a ensuite présenté ses conclusions de façon très vivante et avec beaucoup d'assurance. J'ai compris à ce moment-là que n'importe qui pouvait apprendre à gérer des problèmes convenablement ; il suffisait d'une forte volonté de changement et d'un peu d'aide. Je ne doute pas de voir de nombreux autres succès dans ce pays et je compte sur le Paraguay pour continuer à moderniser ses PME avec assurance et de façon autonome.



Un consultant candidat à une formation en cours d'emploi

en Indonésie et en Égypte. Elle a détaché des experts techniques auprès des agences de promotion des investissements (comme le ministère de la Promotion des investissements) en Europe centrale et orientale et dans les pays de l'ANASE, et ainsi contribué à renforcer leurs capacités. Au demeurant, il est fondamental d'instaurer les conditions propices aux échanges et aux investissements, afin qu'ils puissent se développer de manière régulière. Dans ce cadre, l'Agence soutient l'amélioration des systèmes et des capacités des agences et du personnel responsables de la propriété intellectuelle en Chine et dans les pays de l'ANASE, de sorte à préserver les compétences humaines essentielles. Elle participe à l'amélioration des capacités des agences et du personnel, ainsi qu'à la mise en place de structures administratives, pour instaurer des normes et procéder à une évaluation de conformité, condition indispensable à la promotion des échanges (harmonisation des normes d'identification et renforcement des capacités d'inspection).

En outre, même si la coopération en matière d'échanges et d'investissements a été jusqu'ici mise en œuvre surtout dans les pays d'Asie, la JICA a commencé à souligner l'intérêt de promouvoir la coopération Sud-Sud entre l'Asie et l'Afrique pour développer les échanges, afin de faire bénéficier le continent africain de l'expérience de l'Asie.

### Tourisme

Dans bien des pays en développement, l'industrie du tourisme est un moyen d'acquérir des devises étrangères, d'améliorer les perspectives d'emploi et de revenus, ou bien encore de promouvoir le développement régional. Dernièrement, le tourisme a été plus particulièrement mis en avant comme un outil pour atteindre l'un des objectifs internationaux du développement, à savoir la réduction de la pauvreté.

En fait, le rôle qu'il peut jouer est important, mais pas seulement au regard de ses incidences économiques ; il favorise aussi la compréhension mutuelle entre pays et individus, le développement culturel et la paix à l'échelon mondial, l'harmonie entre le développement et la protection de l'environnement, ou encore l'exploitation durable des ressources naturelles. C'est pourquoi l'on voit s'intensifier les initiatives qui visent à privilégier toujours davantage la composante durable dans le développement du tourisme.

Dans ce contexte, les pays en développement ont besoin d'une aide sans cesse accrue dans le secteur du tourisme et la JICA s'efforce par conséquent de renforcer les divers cadres institutionnels sur lesquels il se fonde. Premièrement, elle contribue à développer le tourisme comme une industrie, afin qu'il génère des retombées économiques ; ce faisant, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques. Deuxièmement, elle exploite les actions menées pour développer le tourisme et les résultats obtenus comme un moyen d'atteindre des objectifs liés à d'autres problèmes de développement. C'est le cas par exemple de l'écotourisme comme vecteur de protection de l'environnement. Troisièmement, elle s'appuie sur les projets touristiques pour favoriser le développement régional et communautaire, et contribuer ainsi à promouvoir la région tout entière.

### Développement des PME et promotion de la technologie industrielle

Dans beaucoup de pays en développement, les pouvoirs publics n'ont élaboré aucune politique ni aucun dispositif pour stimuler le secteur privé, notamment les PME. Le manque d'expertise dans le secteur de la production et de compétences en matière de gestion de la concurrence a entravé la création et le développement de nouvelles entreprises. Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire de rendre les pouvoirs publics plus aptes à formuler et mettre en œuvre des mesures en faveur des PME, et de développer des compétences techniques et des savoir-faire permettant aux installations de production de générer des résultats visibles. La JICA a apporté une aide aux services gouvernementaux chargés de gérer le développement des PME, et a contribué à améliorer la productivité en introduisant un modèle japonais de gestion de la production appelé « modèle des 5S ».

Dans ces pays, la problématique du développement englobe aussi la correction des disparités régionales. La JICA a proposé un train de mesures destinées à dynamiser les économies locales, et dans les régions dépourvues d'industries ou ne comptant que des petites entreprises, différentes initiatives régionales ont été lancées pour développer les industries locales, comme par exemple « Isson Ippin Undo » (campagne « Un village, un produit ») ou « Michino Eki » (« Relais routier »). Ce soutien aide à créer des emplois locaux, à encourager les entreprises féminines, et contribue à corriger les écarts de revenus entre régions.

Parallèlement, il est important pour les pays en développement de promouvoir les techniques industrielles en élargissant leur éventail d'opportunités d'affaires et de renforcer la concurrence par l'innovation technologique. Nombre d'entre eux œuvrent pour la promotion de diverses technologies industrielles et ont mis en place des bancs d'essai et des laboratoires officiels pour tester les technologies de base. La JICA appuie la formation des ressources humaines qui travailleront dans ces établissements.

### Stimulation des entreprises périphériques

Dans les régions où les industries intégrées, comme la construction automobile ou la fabrication d'appareils électriques, ont commencé à opérer à partir d'un substrat industriel rudimentaire et de l'apport de capitaux étrangers, il est essentiel de soutenir les entreprises périphériques, dont le rôle est de fournir les pièces et les composants. Dans les pays à un stade de développement plus avancé, il est très important de favoriser l'accroissement des capacités techniques de ces PME.

Aussi, la JICA soutient activement leur développement, ce qui fait en retour augmenter les investissements directs étrangers dans les pays en développement et stimule leurs activités commerciales. Parallèlement, les achats dans les pays en développement devraient augmenter et relancer ainsi indirectement les opportunités d'affaires sur le marché. Si ce cycle vertueux se poursuit, cela devrait favoriser l'extension des industries périphériques et l'accroissement des opportunités d'emploi dans les pays en développement.

## Ressources et énergies

### Situation générale

La demande énergétique mondiale ne cesse de croître. Au niveau des pays en développement, essentiellement en Asie, elle est aussi en augmentation, suite à la croissance démographique et aux progrès de l'industrialisation. Ces derniers temps, sur fond de flambée des prix de l'énergie liée au cours du brut et de problèmes d'environnement mondiaux, comme les changements climatiques qui accompagnent le réchauffement de la planète, les questions énergétiques prennent beaucoup d'importance dans la communauté internationale et doivent donc être considérées dans une perspective plus globale, notamment en termes de sécurité d'approvisionnement.

L'électricité, en particulier, qui est une forme moderne d'énergie, est indispensable pour améliorer la qualité de vie des populations dans les pays en développement, et en particulier la croissance économique et les services médicaux et éducatifs. Elle contribue par ailleurs au maintien d'un développement socioéconomique durable et favorise la réduction de la pauvreté.

Ces dernières années, la déréglementation s'est étendue à l'échelon mondial et nombre de pays en développement ont procédé à diverses réformes dans le secteur de l'énergie et de l'électricité : (1) démantèlement et privatisation des entreprises d'électricité publiques, (2) ouverture des pools de l'électricité et (3) promotion des investissements privés, notamment ceux des producteurs d'énergie indépendants, pour compenser la pénurie de fonds



## Étude pour la construction d'une centrale thermique à Bheramara, au Bangladesh

Le Bangladesh maintient depuis quelques années une dynamique de croissance économique favorable qui devrait lui permettre d'accéder bientôt au rang de nation moyennement développée. La demande d'électricité du secteur industriel, moteur de la croissance économique du Bangladesh, et du secteur résidentiel — stimulée par la hausse des revenus — augmente rapidement, d'où la nécessité urgente d'exploiter de nouvelles sources d'énergie.

Avec un dimensionnement maximal, la centrale électrique prévue pour le projet couvrira environ 10 % de la demande d'électricité totale du pays. Le gouvernement bangladais a sollicité l'aide du Japon pour réaliser une étude de faisabilité sur la construction de la centrale et pour financer sa construction sur la base de cette étude.

En réponse à cette demande, la JICA a entrepris une étude de faisabilité portant sur la construction de la centrale dans les meilleurs délais afin de remédier à la pénurie d'électricité du Bangladesh. Les activités de coopération ont démarré et des échanges d'information sont en cours pour que la JICA puisse travailler avec la JBIC, qui prévoit d'apporter son concours au financement de la construction, au stade de l'étude au siège et sur le site du projet afin que le projet de construction soit réaliste et que les travaux soient menés avec efficacité et dans les temps.

Par ailleurs, l'impact social et environnemental du projet fait l'objet d'une grande attention et la JICA réfléchit aux moyens de le minimiser.

Dans le cadre de cette étude, elle aide également à élaborer des structures organisationnelles et à organiser les opérations de la centrale afin de rendre son exploitation rentable, conformément aux principes appliqués ces dernières années à ce type de grands projets électriques. C'est pourquoi la JICA travaille à améliorer la capacité organisationnelle des opérations de la centrale.



Étude du site prévu pour la construction de la centrale

publics. Maintenant que le rôle du gouvernement dans le secteur de l'énergie électrique a changé, le recours au partenariat public-privé (PPP) revêt une importance considérable si l'on veut assurer un approvisionnement électrique régulier et à bas coût.

Dans ce contexte, on peut classer les enjeux prioritaires du secteur énergétique dans quatre domaines : (1) élaboration de lois, de réglementations et de dispositifs pour la mise en œuvre progressive de la réforme du secteur de l'énergie, (2) élaboration de plans de développement appropriés pour la production d'électricité, (3) élaboration de normes techniques et rationalisation de l'exploitation des installations et (4) formation des ressources humaines qui seront demain les responsables du secteur énergétique.

Concernant l'électrification des zones rurales des régions privées de services d'approvisionnement électrique dans les pays en développement, il est souvent plus rentable de mettre en place des mini-réseaux isolés exploitant des énergies renouvelables, par exemple de petites centrales hydroélectriques ou photovoltaïques, plutôt que de procéder à l'extension des réseaux de transport et de distribution existants. Par ailleurs, les sources d'énergie renouvelables, exploitées à certains niveaux, peuvent réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et susciter beaucoup d'intérêt depuis quelques années sous l'angle de l'environnement mondial et de la diversification et de la conservation des ressources énergétiques. Il y a aujourd'hui une très forte demande pour développer et étendre ces sources d'énergie.

Les ressources minérales sont d'importantes sources de devises étrangères pour les pays en développement et une base de leur progrès économique. L'exploitation et la gestion durables de ces ressources revêtent par conséquent une importance croissante.

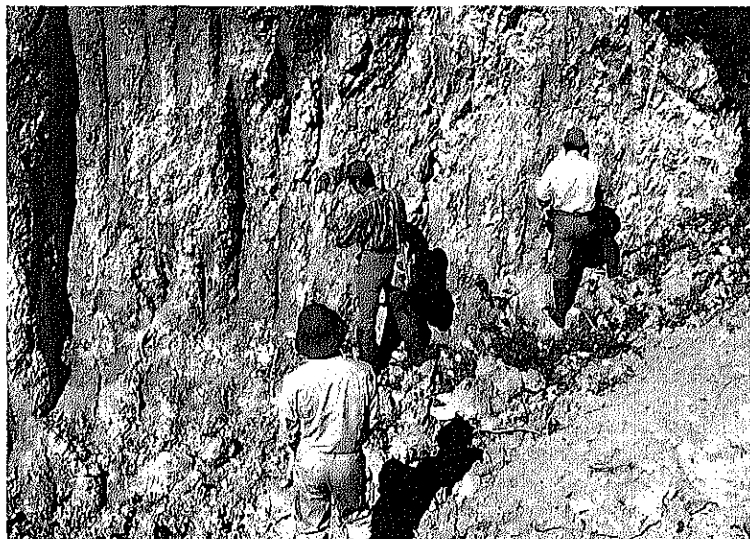
### Actions de la JICA

#### Électricité et énergie

Deux grands problèmes prioritaires doivent être pris en compte dans le secteur de l'énergie et de l'électricité : (1) l'assurance d'un approvisionnement régulier pour un développement économique durable et (2) la promotion de l'électrification des zones rurales pour la sécurité humaine.

Jusque dans les années 1990, la coopération technique de la JICA dans le domaine de l'électricité et de l'énergie s'est limitée à des études de faisabilité sur la construction d'infrastructures électriques et à la formation de personnel capable d'assurer la maintenance et la gestion des installations de production d'électricité. La JICA souhaite contribuer au développement de l'infrastructure électrique et s'appuyer dans ce cadre sur les possibilités de partenariat avec des institutions financières d'aide au développement, comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BASD) ou la Banque africaine de développement (BAD).

Dans le contexte de la déréglementation du secteur énergétique à l'échelon mondial ces dernières années, le rôle des pouvoirs publics n'est plus de mettre en œuvre directement des projets électriques mais de formuler des politiques garantissant un approvisionnement énergétique régulier assuré par des entreprises privées. Dans ce cadre, la JICA se mobilise depuis les années 1990 en faveur du développement des capacités dans le secteur de l'énergie et de l'électricité. Concrètement, elle a poursuivi les actions suivantes : (1) soutien à l'élaboration de politiques, notamment de plans de développement du réseau électrique garantissant un approvisionnement



Une étude géologique locale avec des homologues au Laos

énergétique régulier à long terme (Philippines, Indonésie, Vietnam, etc.) ; (2) aide à la conclusion d'accords institutionnels sur la mise en place de normes techniques en matière d'énergie (Cambodge, Laos, Vietnam, etc.) ; (3) soutien pour une meilleure conduite des affaires par les fournisseurs d'énergie (Bangladesh, etc.) ; et (4) aide à la formation des ingénieurs électriciens sur le terrain (Cambodge, Vietnam, Jordanie, etc.).

Dans les activités de coopération relatives à l'électrification des zones rurales, il importe d'intégrer le principe de sécurité humaine et de ne pas oublier que les véritables bénéficiaires de ces efforts sont les résidents locaux des zones non desservies. Les bénéfices que représente le développement des capacités du réseau électrique pour les organisations publiques des pays en développement sont par ailleurs loin d'être négligeables. Dans des pays comme le Malawi, la Zambie et le Ghana, l'électrification des pôles de croissance ruraux a non seulement permis d'améliorer les services médicaux et éducatifs, mais aussi de stimuler les industries locales et de contribuer ainsi à réduire la pauvreté. L'électrification rurale joue un rôle extrêmement important dans la réduction des disparités entre zones urbaines et rurales, et les besoins d'aide dans ce domaine sont immenses.

Face à divers problèmes en matière d'énergie, notamment la sécurité d'approvisionnement et les problèmes environnementaux de portée mondiale qui ont retenu l'attention récemment, l'Agence a décidé, au Vietnam et aux Philippines, de contribuer à l'élaboration d'un plan énergétique intégré, qui doit servir de base à l'élaboration d'une politique future.

La JICA souhaite en outre renforcer le principe des démarches par pays et par problème, ainsi que l'approche-programme. Elle prévoit, en coordination avec les autres donateurs, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets adaptés, conformes à ses *Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales*.

### Ressources et économies d'énergie

Les efforts de coopération dans les domaines de la préservation des richesses minérales et des économies d'énergie sont axés sur les activités menées dans le cadre des trois secteurs que sont l'exploitation minière, les énergies renouvelables (en particulier les nouvelles énergies, telles que le solaire et le géothermique) et les

économies d'énergie :

#### (1) Exploitation minière

Pour garantir l'exploitation durable des richesses minérales et des autres ressources dans les pays en développement, la JICA contribue au renforcement des institutions, à la valorisation des ressources humaines et à la modernisation des techniques. Ainsi, des études ont été engagées au Laos, en Zambie et en Serbie pour développer l'information et aider à améliorer les systèmes juridiques en vue de promouvoir les investissements dans le secteur minier. Ces études comprennent l'organisation de séminaires au Japon et la participation à des séminaires internationaux sur l'industrie minière dans d'autres pays, ainsi que des mesures de renforcement et de promotion de la collaboration avec le secteur privé visant à multiplier les résultats obtenus.

#### (2) Énergies renouvelables

Dans ce domaine, la JICA a mené diverses actions, afin de promouvoir le recours à ce type d'énergies, de protéger l'environnement mondial et d'assurer l'électrification des zones rurales isolées de manière indépendante. Au rang des projets récemment mis en œuvre figurent deux études de développement. La première doit permettre d'élaborer des plans directeurs pour l'électrification locale à partir de l'énergie solaire et de centrales hydroélectriques de petite taille au Pérou. La deuxième concerne l'exploitation de la géothermie en Indonésie.

#### (3) Économies d'énergie

En matière d'économies d'énergie, la JICA a mis jusqu'ici en œuvre des actions de coopération en utilisant l'ensemble des connaissances et expériences du Japon dans un grand nombre de pays, que ce soit par le biais d'études de développement, de projets de coopération technique ou de programmes de formation. L'Agence mène actuellement des activités de coopération technique visant à promouvoir et étendre les économies d'énergie en Pologne et au Sri Lanka. La JICA réalise également des études qui permettront de créer des systèmes et des plans pour encourager les économies d'énergie en Indonésie, au Vietnam et en Arabie saoudite.

## Sur le Terrain

Thaïlande

Facilitation des échanges et amélioration de la gestion des risques dans la perspective de l'intégration des pays de l'ANASE

### Le projet de coopération régionale sur la gestion des risques pour les douanes de la région du Mékong

Le développement de la région du Mékong est un enjeu important pour aplanir les disparités économiques régionales dans la perspective de l'intégration économique des pays membres de l'ANASE, qui a été avancée à 2015. La circulation des biens et des personnes entre les différents États de la région du Mékong est essentielle pour dynamiser l'économie régionale. Les autorités douanières de chaque pays doivent normaliser, harmoniser, moderniser et rendre transparents leurs systèmes douaniers et tarifaires afin de faciliter le passage des frontières, en particulier pour les importations et les exportations. Bien que l'accélération des formalités douanières constitue une demande forte pour faciliter les échanges, il est également important d'exercer une surveillance étroite aux frontières pour lutter contre les opérations illégales et prévenir le terrorisme.

Pour que les autorités douanières puissent assumer leur rôle face à ces deux besoins divergents, il est nécessaire de développer les capacités à la fois des individus et des organisations afin qu'ils soient à même de maîtriser les formalités à haut risque tout en simplifiant celles à moindre risque.

Face à cette situation, et répondant à la demande des gouvernements thaïlandais, cambodgiens et vietnamiens, la JICA s'est engagée pour trois ans dans un projet de coopération régionale sur la gestion des risques pour les douanes de la région du Mékong, à partir de janvier 2008 au Vietnam et au Cambodge, et de mars 2008 en Thaïlande.

Trois experts ont été envoyés pour une mission de longue durée dans

une base en Thaïlande, où ils pilotent le projet en parallèle dans les trois pays. En plus des activités de développement des systèmes et de valorisation des ressources humaines, des séminaires conjoints sont prévus entre les trois pays, et il est question de mettre en place, maintenir et étendre un réseau intrarégional. (Bureau de la JICA en Thaïlande)



Le deuxième Pont de l'amitié lao-thai, qui relie Mukdahan, en Thaïlande, à Savannakhet, au Laos, a été inauguré en décembre 2006.

## Chapitre 2 Modalités de la coopération

Une usine de textile au Vietnam : des spécialistes japonais forment le personnel sur site



# Projets de coopération technique

Une coopération sur mesure répondant aux besoins individuels

### Présentation générale des projets de coopération technique

Pour permettre aux pays en développement de mettre en place un processus autonome de développement durable, la JICA intervient dans des secteurs fondamentaux tels que la santé et l'éducation, l'aide aux systèmes juridiques, le développement des infrastructures comme les routes et les ponts, et la protection de l'environnement. Sa mission d'assistance s'est toutefois diversifiée et englobe aujourd'hui l'aide à la reconstruction et le développement du secteur privé. Les projets de coopération technique de la JICA nécessitent d'apporter une réponse pertinente et rapide à ces problèmes de développement, mais également de planifier et mettre en œuvre les actions qui donneront le plus de résultats compte tenu du contexte national et du problème de développement concerné. C'est pourquoi l'Agence entreprend à la fois des projets de coopération technique pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement, et des études à partir desquelles les plans de développement seront élaborés.

Les projets de coopération technique sont réalisés sur une période déterminée et ciblés sur des objectifs précis pour résoudre les problèmes des pays en développement. Ces projets sont combinés à diverses modalités de coopération (instruments d'aide), dont l'envoi d'experts, la formation au Japon de ressources humaines de pays en développement et la fourniture de l'équipement nécessaire. Pour couvrir de manière efficace et rationnelle le large éventail de besoins des pays en développement, les projets de coopération sont conçus conjointement avec le pays partenaire pour prendre en compte chaque problème particulier, avant d'être mis en œuvre.

Les études de développement sont destinées à l'élaboration de plans pour différents projets publics de développement contribuant à l'essor économique et social des pays concernés. Elles sont également l'occasion de transférer aux homologues des pays partenaires des méthodes de planification et des compétences en matière d'étude et d'analyse. Les rapports rédigés dans le cadre de ces études constituent une source d'information précieuse pour les gouvernements partenaires — qui doivent faire des choix en matière de développement économique et social — et pour les organisations multilatérales et les pays donateurs — qui disposent ainsi de données pour définir leurs programmes d'aide financière et de coopération technique. Dans beaucoup de cas, les projets proposés dans ces études ont été réalisés avec une aide financière du Japon, notamment des prêts en yens ou une coopération financière non remboursable.

### Mise en œuvre de projets efficaces

Afin de répondre à des besoins d'aide toujours plus divers, la JICA met en œuvre une coopération adaptée aux besoins spécifiques d'une région ou d'un pays. En particulier, l'Agence combine coopération technique et coopération financière, sous forme de dons et de prêts en yens par exemple, afin de démultiplier les effets produits par les projets de coopération technique.

En matière de gestion de projets, il importe de concevoir des plans préparatoires qui maximisent les résultats obtenus. La JICA s'emploie à renforcer les études préliminaires pour améliorer la qualité des plans de coopération technique. À l'issue de la période de coopération, le pays partenaire est appelé à poursuivre seul le projet. Les plans de mise en œuvre des projets sont donc élaborés après analyse de la capacité financière du pays partenaire après le projet et de la pertinence des techniques et des institutions envisagées dans le contexte national.

Par ailleurs, la JICA s'efforce aujourd'hui de mettre en œuvre des projets de coopération technique de qualité axés sur les résultats. Elle encourage activement le recours aux ressources humaines du secteur privé, passe des contrats avec des entreprises et met à profit l'expérience et les compétences du secteur privé dans un large éventail de domaines.

La coopération technique est exécutée conjointement par le Japon et le pays partenaire. Il appartient cependant à l'État bénéficiaire de s'engager dans une démarche d'appropriation. Ce processus requiert l'implication et la participation du pays partenaire (gouvernement, administrations locales, ONG, citoyens, etc.) en vue de s'approprier le projet. C'est pourquoi les projets de coopération technique de la JICA sont construits selon une méthode participative, dans laquelle les habitants de la région ciblée sont impliqués dans l'élaboration, la gestion et l'évaluation des projets.



Des stagiaires relèvent des empreintes au moyen d'une poudre spéciale et d'un pinceau (assistance à la réforme de la police nationale en Indonésie). (Photographie de Kenshiro Imamura)

# Programme de formation au Japon

Coopération technique sur le territoire japonais

## Un projet unique au monde

La coopération technique peut être décomposée en deux grandes catégories : 1) l'envoi dans les pays en développement de personnel d'aide japonais chargés de mettre en œuvre des projets sur le terrain, et 2) l'accueil au Japon de personnel de contrepartie de pays en développement pour réaliser des projets. Le programme de formation au Japon rentre dans la deuxième catégorie, les activités de coopération technique se déroulant sur le territoire japonais. Une partie des connaissances accumulées par la société japonaise, notamment dans des domaines tels que l'organisation et les systèmes sociaux, ne peuvent être réellement être comprises que dans le cadre d'une expérience pratique. Ce programme de formation est un outil de coopération technique important qui, grâce au savoir acquis au contact concret du Japon, aide au développement des ressources humaines et à la résolution des problèmes des pays en développement.

Près de 10 000 stagiaires sont reçus chaque année (9 785 pendant l'exercice 2007), principalement sur 11 sites spécialisés répartis sur l'ensemble du territoire national, d'Okinawa à Hokkaido. Une majorité de stagiaires viennent d'administrations ou d'organismes publics, même si le nombre d'employés d'ONG a augmenté ces dernières années. Des formations sont proposées dans pratiquement tous les secteurs en collaboration avec différentes entités japonaises parmi lesquelles le gouvernement central, des collectivités locales, des universités, des entreprises privées, des organismes d'intérêt public et des ONG. Pour l'exercice 2007, 1 400 entités ont coopéré à ce programme de formation qui est, de par son envergure et sa pluridisciplinarité, une initiative unique à travers le monde et un élément important de la coopération internationale japonaise.

## Évolution du programme depuis sa création

Le programme de formation au Japon tel que décrit plus haut est une composante majeure de l'aide publique japonaise au développement depuis le démarrage de cette dernière en 1954. Il a toutefois été jugé nécessaire de lui apporter de nouvelles améliorations dans le cadre de la réforme administrative et budgétaire. Deux modifications ont ainsi été introduites au cours de l'exercice 2007.

La première porte sur les évaluations. Les formations organisées au Japon coûtent beaucoup cher que celles dispensées dans

les pays en développement. C'est pourquoi les formations futures ne devront pas seulement apporter aux stagiaires des connaissances et des compétences, mais elles devront évaluer les résultats concrets obtenus, par exemple l'amélioration du fonctionnement de l'organisme où le stagiaire a été placé. Un dispositif a donc été mis en place pour permettre à des évaluateurs extérieurs de vérifier que chaque nouvelle formation répond à cet impératif avant son lancement.

La deuxième modification concerne l'offre et la demande. Ce programme de formation est parti de l'envie qui existait à différents niveaux dans le pays de partager une expérience sur place. Les bases étaient ainsi posées pour la fourniture de formations aux pays en développement. Tout en continuant à tenir compte des propositions japonaises, le programme a été orienté sur les demandes des pays en développement.

Comme l'expression « wakon-yōsai » le résume, le Japon a su conjuguer intelligemment l'esprit japonais au savoir et aux compétences étrangères par une démarche empirique. Même si le Japon possède en la matière une expérience inégalée au plan international, un certain nombre de méthodes peuvent être utiles aux pays en développement qui veulent relever le défi de la mondialisation. Les grandes modifications introduites au cours de l'exercice 2007 vont permettre au Japon de renforcer encore la fonction de relais de savoir de ce programme de formation.



Un stagiaire travaille sur un moule sous la surveillance d'un ingénieur japonais (projet de développement des technologies de fabrication d'outils et de moules en Thaïlande).